

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

Membre de l'Association des hebdomadaires canadiens-français et de la C.W.N.A.

LA VOIX

DE MATANE

7^e ANNEE

La Voix de Matane, 28 août 1952

NUMERO 36

QUATRE MORTS ACCIDENTELLES

Il tombe d'un hangar et se fracture le crâne

Un malheureux accident a causé la mort d'un jeune homme de Matane, âgé de 33 ans, M. Maurice Lepage. Il travaillait à la réparation du toit d'un hangar quand il fit une chute et se fractura la base du crâne et la 2^e vertèbre de la colonne vertébrale. Relevé inconscient, il fut transporté à l'hôpital St-Rédempteur où il a succombé à ses blessures.

Outre sa mère, Mme Paulin Lepage, le défunt laisse 4 frères: MM. Edmond, de Montréal, Louis-Philippe, Lionel et Charles, de Matane; cinq soeurs: Mme Siméon Langlais (Jeannette), de Petit Rocher, N.-B., Mme James McLaren (Valéda), de Matane, Mme Paul Duberger (Blanche), de Sillery, Québec, Mme Richard Dubé (Georgette), de Rimouski, et Mlle Gaby Lepage.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Obsèques de M. Hector Gagnon

Une foule nombreuse a rendu, mercredi matin, le 20 août, un dernier hommage à l'éminent homme d'affaires, M. Hector Gagnon, président de la Compagnie Gagnon & Frères Ltée, de Matane, décédé subitement à sa résidence d'été à Matane-sur-mer. Précédé de trois landaus de fleurs, un imposant défilé l'a escorté jusqu'à l'église St-Jérôme.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Victor Côté qui a chanté le service, assisté de M. l'abbé Chouinard et de M. l'abbé Thibault comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale dirigée par M. Jean-Yves Desrosiers, a rendu la messe de Payon, alors que M. Albert Lavoie touchait l'orgue.

La famille

Immédiatement après la déposition mortelle venaient les membres de la famille du défunt: son fils, Laurent; ses frères, MM. Philippe et Herménégilde Gagnon; ses petits-fils, Paul et Bernard Piuze, Pierre Bilodeau; ses gendres, MM. Henri Piuze, Gérard Bilodeau et Dr Percy Génier; ses beaux-frères, MM. Zénon Otis, Oscar Boulay, Alfred Belley, Lucien Gagnon, Michel Clear; de nombreux neveux et amis; plusieurs représentants de différentes associations de la ville et de compagnies de l'extérieur.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

L'automobile fait une victime à St-Fabien

Un cultivateur du 2^e rang de St-Fabien, M. Pierre Bélanger, âgé de 42 ans, est décédé une heure et demie après son admission à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, dans la nuit de mardi à mercredi.

Il a succombé à de graves blessures reçues dans un accident survenu mardi soir, lorsque l'automobile qu'il occupait avec son beau-frère, M. Léo Rioux, 23 ans, est venue donner contre la remorque du Garage Boucher, qui se trouvait en stationnement le long de la route St-Simon-St-Fabien. Les deux hommes revenaient alors d'un voyage à Montréal. M. Rioux, qui conduisait sa voiture,

a aussi été hospitalisé à Rimouski mais son état est considéré comme satisfaisant.

On croit que le conducteur n'a pas vu le signal avertisseur, soit une lampe à gaz à lueur intermittente qui avait été placée près de la remorque. Le Dr Liguori Richard fut appelé au secours des accidentés dont il ordonna le transport à l'hôpital de Rimouski, transport qui fut effectué par l'ambulance de la Maison Hilaire Ouellet.

Feu M. Pierre Bélanger était l'époux de Mme Lucienne Rioux qui lui survit de même que 8 jeunes enfants. Le défunt était le frère de M. l'abbé Léon Bélanger, vicaire à St-Eusèbe, comté de Témiscouata.

DEUX MORTS DANS LA COLLISION D'UN TRAIN AVEC UN CAMION

Les victimes sont M. J-Bte Soucy, 47 ans, employé comme soudeur chez M. Emile St-Pierre, entrepreneur, de Rimouski, n'a pu survivre à une fracture de la base crânienne et à l'écrasement du thorax, et M. Jean-Marie Couillard, 38 ans et 6 mois, mécanicien également à l'emploi de M. St-Pierre, qui a succombé à un décalottage du crâne.

Le blessé est M. Léopold St-Pierre, fils du contracteur, âgé de 23 ans, marié depuis deux mois à Mme Jacqueline Corbin. Il est sous les soins du Dr Jacques Ringuet, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, et bien qu'il n'ait pas encore repris conscience, on ne désespère pas de pouvoir le sauver.

Les trois hommes occupaient un lourd camion de cinq tonnes se dirigeant du sud au nord afin de se rendre sur un chantier de drainage exécuté par M. Emile St-Pierre, sur la ferme des RR. SS. de la Charité, à N.-D. du Sacré-Coeur, à environ 3 milles de Rimouski. Ils allaient traverser la voie ferrée lorsque leur camion fut heurté par la locomotive du local montant et projeté à une

centaine de pieds plus loin, hors du remblai de la voie ferrée, durant que la plate-forme du véhicule fut traînée à environ 1200 pieds par le convoi. Au dire des témoins, en l'occurrence les employés du C.N.R., MM. Soucy et Couillard auraient sauté du camion pour être mortellement frappés l'un par le camion culbutant et l'autre par la locomotive. Celui qui vit encore se trouvait au volant et il n'a pu sauter, mais il sortit cependant du camion après le choc pour s'affaïsser sur le sol.

Les passagers du convoi se hâtèrent au secours des accidentés, et ceux-ci furent administrés par M. l'abbé Emile Gauvin, de Matane, qui se trouvait au nombre des voyageurs. Une passagère, garde-malade de Québec, offrit son aide en attendant le secours médical et les ambulances de la Maison Bissonnette et Frère.

A la suite de l'accident, le local fut immobilisé durant deux heures, soit jusqu'à 3h30, sur le rail et on

du enlever le tablier de la locomotive qui avait été cassé.

Enquête ouverte et ajournée: L'enquête du coroner concernant le décès tragique de MM. J-Bte Soucy et J.-M. Couillard, lundi dernier, s'est ouverte mardi soir, à 8 heures, sous la présidence du Dr Raoul Bélanger. (Suite à la page 12)

Mme J.-H. GAGNON de Matane en deuil de sa soeur

A Waterbury, Conn., est décédée, vendredi dernier, à l'âge de 38 ans, Mme Raymond La Selva, née Mona Pelletier. Originnaire de St-Quentin, N.-B., fille de M. et Mme Narcisse Pelletier, elle avait émigré aux Etats-Unis depuis son jeune âge et elle travaillait depuis dix ans pour la même compagnie à Waterbury. Vendredi dernier, elle se sentit subitement indisposée et fut transportée à l'hôpital où elle décéda quelques moments plus tard.

Outre son époux, elle laisse sa mère, Mme Narcisse Pelletier; 4 frères: M. H.-A. Pelletier, propriétaire de l'hôtel Bellevue, de Causapsal, et M. Howard, Sylvio et Léonard Pelletier, tous demeurant aux Etats-Unis, et sept soeurs dont deux de-

meurent au Canada, Mme J.-H. Gagnon (Gertrude), de Matane, et Mme Norbert Cyr (Cécile), de Montréal et autrefois de Rimouski.

M. Pelletier, de Causapsal, a été prévenu par téléphone, vendredi dernier, de la mort de sa soeur; il partit aussitôt pour Montréal où il no- lisa un avion qui le conduisit à Waterbury où il arriva à temps pour les funérailles, lundi matin. Il repartit par avion peu après les funérailles et mardi matin il était de retour à Causapsal.

A la famille en deuil nous présentons nos plus sincères condoléances.

Succès de l'Exposition

Comme on pouvait s'y attendre, l'Exposition agricole de Matane a remporté le plus grand des succès. Les exhibits étaient nombreux et de qualité et l'assistance a battu tous les records. Nous en donnerons un compte-rendu dans notre prochaine édition.

Nomination

M. Lucien Emond, qui était attaché au Poste CKBI, en qualité d'annonceur, vient d'être nommé secrétaire particulier de l'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial et député de Matane à l'Assemblée législative. M. Emond occupera son bureau vers le 1^{er} septembre au Palais de Justice.

Missionnaire sur son départ

Après un séjour d'un an au pays, le R.P. Réal Beaulieu, des Pères Blancs d'Afrique, fait ses adieux aux membres de sa famille, à Notre-Dame-du-Lac, avant de retourner dans sa mission, vers la mi-septembre. Le R.P. Beaulieu regagnera son champ d'apostolat de la Tanganyika, en Afrique.

Savard raconte son évasion

Un prévenu a raconté en Cour des Sessions de la Paix qu'il s'était évadé de la prison de Chicoutimi, en juillet dernier, en fabriquant des clefs pour la porte de sa cellule et d'autres de la prison.

L'inculpé, Paul Savard, 26 ans, de Matane, qui comparait devant M. le juge Laetare Roy, pour y recevoir sa sentence après s'être avoué coupable d'évasion et de vol avec effraction, a dit qu'il avait pris les empreintes des serrures à l'aide de morceaux de tôle et qu'il avait ensuite fabriqué les clefs avec du fer en profitant des circonstances que lui offrait son travail de menuisier.

Il y a quinze jours, Savard s'était reconnu coupable d'avoir pénétré par effraction dans l'entrepôt de la Coopérative agricole de Chicoutimi et d'y avoir volé un coffre fort et son contenu, le tout valant environ \$4,900. Le coffre-fort ne fut cependant pas ouvert.

M. le juge Roy a ajourné le prononcé de la sentence à jeudi, afin de pouvoir consulter le rapport de la police sur le compte du prévenu.



CKBI est à préparer une saison radiophonique des plus variées. Cette photo a été prise au cours de la populaire émission "A l'enseigne de la Gaité." On reconnaît Aline Gagné, Lorraine Jourdain, Carmen Plamondon, Jean Berger, Lucien Emond, Marcel Houle, René Valadon ainsi que Jean-Marie Prévost.

Mgr LOUIS LEVESQUE AU MILIEU DE SES CONFRERES DE CLASSE



Les finissants de l'année 1928, au Séminaire de Rimouski, se sont réunis en conventum, vendredi et samedi de la semaine dernière, à l'occasion de la consécration épiscopale de l'un des leurs : Son Excellence Mgr Louis Lévesque, nouvel évêque de Hearst. 33 anciens sont groupés autour de Mgr Lévesque sur la photo ci-haut. Ce sont, 1ère rangée, de gauche à droite : M. l'abbé Georges Beaulieu, professeur au Séminaire de Rimouski; le Dr Lionel Verreault, de Mont-Joli; M. Charles-Eugène Bélanger, optométriste, de Bathurst; le Dr Gustave Roy, de Mont-Laurier; Me Charles-Alphonse Beaulieu, de Rimouski; M. Oscar Thériault, de Montréal; M. l'abbé Philippe Blais, de Rimouski; et Me Gustave Garneau, de Québec; 2e rangée, de g. à d. : M. Edmond Couture, agronome, de Bic; le Rév. Père Luc Sirois, de Forestville; M. l'abbé Elphège Bouchard, curé de Cacouna; M. le chanoine Louis Martin, supérieur du Séminaire de Rimouski; le Dr Alphonse Poirier, M.A.L., de St-Damien; Son Excellence Mgr Louis Lévesque, évêque de Hearst; M. Ernest Dubé, agronome, de Québec; Rév. Chs-Armand Langlois, curé de l'Esprit-Saint; Son Honneur le Dr Victor Lepage, maire de Rimouski; Rév. Thomas Chouinard, curé de Pointe-à-la-

Garde; 3e rangée, de g. à d. : M. Louis-de-Gonzague Belzile, agronome, de Rimouski; Rév. Charles D'Anjou, curé de l'Ascension; M. Hormis-Jas Trépanier, de Rimouski; H. Irénée Gendreau, négociant, de Rimouski; Rév. Roland Belzile, curé de Lacs-Aigles; M. Louis Chénard, agent, de Rimouski; M. Rachid Aboussafy, marchand, de Mont-Joli; le Dr Gérard Langis, de Rimouski; M. Robert Joncas, i.c., de Rimouski; M. Julien Morissette, journaliste, directeur de "La Frontière", de Rouyn; le Rév. Père Gérard Roy, Père du St-Esprit; Rév. Paul-Etienne Michaud, curé de St-Emile d'Auclair; Rév. Ernest Moreau, de Rimouski; et M. l'abbé Valère Roy, curé de Grande-Vallée. M. l'abbé Ludger Trépanier, curé de Cap-des-Rosiers, qui assistait au sacre de Mgr Lévesque, n'apparaît pas sur la photographie.

Le soir de la journée du sacre de Mgr Lévesque ses confrères se sont joints à lui pour prendre un souper intime et champêtre à la Rivière Hâtée. Une trentaine de confrères y assistaient dont quelques-uns accompagnés de leur épouse. Notons aussi que le Supérieur du Séminaire de Rimouski de même que quelques anciens professeurs furent de la réunion.

Samedi matin, S.Ex. Mgr Louis

Lévesque a chanté sa première messe après sa consécration épiscopale pour ses confrères de classe réunis en la cathédrale St-Germain de Rimouski.

Les deux journées du conventum se sont terminées samedi par un dîner servi au Séminaire de Rimouski. Quelques brèves allocutions ont été prononcées par M. le chanoine Martin, supérieur du Séminaire, M. J.-E. Dubé, M. l'abbé Roland Belzile. Son Ex. Mgr Louis Lévesque a adressé le mot d'adieu. Le maître de cérémonie était M. Louis-de-Gonzague Belzile, secrétaire de la classe.

Notons encore la présence au banquet de samedi midi de Mgr Georges Dionne, ancien supérieur du Séminaire; du Chanoine Alphonse Fortin assistant-supérieur; de MM. les abbés Adélarde Ouellet, de St-Narcisse, et Etienne Talbot, du Séminaire, ancien professeur.

Les confrères du conventum de 1928 ont profité de leur rencontre pour élire un nouveau bureau de direction dont Son Ex. Mgr Louis Lévesque a été choisi le président honoraire. Les membres d'office sont : président, M. l'abbé Roland Belzile; vice-président, Me Charles-Alphonse Beaulieu, de Rimouski, et secrétaire, M. Louis-de-Gonzague Belzile, agronome, de Rimouski.

Les confrères de classe de Mgr Lévesque ont fait preuve d'une géné-

rosité spontanée qui a permis de recueillir une souscription très substantielle qui a été utilisée pour la présentation de la crose pastorale au nouvel évêque de Hearst.

Plusieurs confrères de classe de Mgr Lévesque n'ont pu assister au conventum mais ont quand même fait parvenir leur souscription. Ce sont : M. Roland Champoux, pharmacien, de Québec; M. Alfred Pelletier, gérant, Matane; M. Napoléon

Migneault, vétérinaire, Québec; M. l'abbé Ludger Trépanier, Cap-des-Rosiers; M. Henri Morin, électricien, Rimouski; M. Omer Ratté, contre-maître, St-Hubert, Montréal, et M. André-Albert Thibault, cultivateur, St-Simon. Au nombre des membres du conventum se trouvent encore MM. James Sheehan, de Montréal; M. Bruno Grenier, de Rouyn; M. Eugène Rioux, i.c., de Québec, et M. Jean-E. Bélanger, de St-Jérôme.

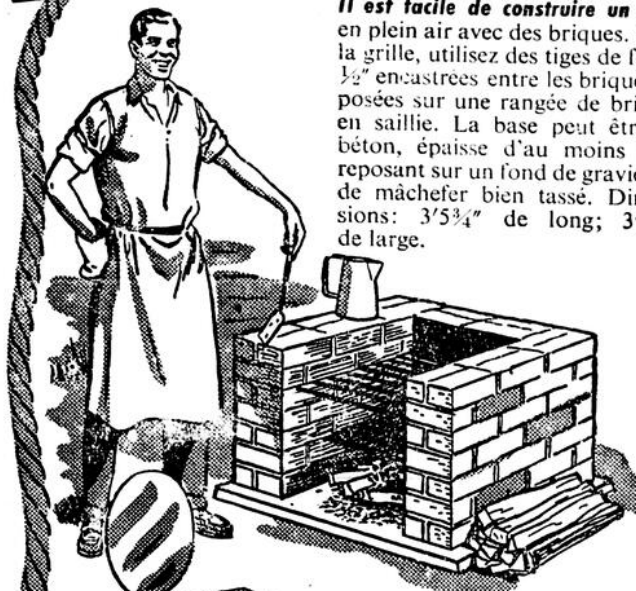
RESTAURANT Rendez-Vous

Repas à toutes heures

SPECIAL : Hotchicken, Spaghetti Italien

212 rue St-Jérôme, - MATANE.

AUTOUR DU FOYER



Il est facile de construire un GRIL en plein air avec des briques. Pour la grille, utilisez des tiges de fer de 1/2" encastrées entre les briques ou posées sur une rangée de briques en saillie. La base peut être en béton, épaisse d'au moins 10", reposant sur un fond de gravier ou de mâchefer bien tassé. Dimensions: 3'5 1/4" de long; 3'1 1/2" de large.

Deux caisses à oranges peuvent faire une jolie coiffeuse. Placez-les debout, à 1 1/2' de distance, et réunissez-les en clouant au dos du contre-plaqué ou des planchettes de pin de 1/2". Rideaux en cretonne.

UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES
PRÉSENTÉS PAR
Molson's
COMME SERVICE AU PUBLIC

FLEURS

DE TOUTES SORTES
POUR TOUTES LES OCCASIONS

Naissances - Mariages - Anniversaires

A LOUER

Gerbes, Robes, Diadèmes, Voiles, Gants,
Livres d'Heures.

AU BOSQUET FLEURI

Salon de décorations de :

Mme A. Ross Langlais, prop.

Rue de la Fabrique,

MATANE.

Que vous faut-il ?

Une nouvelle maison de ferme?
Une chambre supplémentaire?
Un garage? Un toit neuf?
Habitation pour les
hommes engagés?

Peut-être PAF peut-il fournir
une bonne partie des fonds
nécessaires. Discutez donc
d'un Prêt pour l'Amélioration
des Fermes avec le gérant le
plus proche de la B de M.

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada



MA BANQUE
B de M

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Parents tirés d'inquiétude

Le jeune Claude Doyer, fils de M. et Mme Wellie Doyer, de Mont-Joli s'est payé le luxe d'un petit voyage en Gaspésie, la semaine dernière, et ce, au grand embarras de sa famille. Claude Doyer est âgé de treize ans et sur l'invitation d'un commerçant de fruits de St-Joseph de Lepage, il décida d'aller faire une excursion en Gaspésie. Ceci se passa lundi après-midi le 11 août et Claude eut bien la bonne idée d'avertir sa famille, mais il oublia de mentionner le nom de son compagnon de voyage. Lundi et mardi, les parents commencèrent à s'inquiéter et toute la journée de mercredi se passa également dans des trances pour les pauvres parents. Mais le brave commerçant de fruits et légumes de St-Joseph y avait pensé aussi. Le mercredi matin, il acheta donc un billet de chemin de fer pour son compagnon et Claude arriva mercredi soir sur l'Océan Limitée, heureux comme "Ulysse" d'avoir fait un beau voyage. Les plus heureux furent peut-être les membres de sa famille qui commençaient à se demander s'il ne lui était pas arrivé malheur.

Nouveau président provincial des 4-H

La présidence provinciale des clubs 4-H échoit cette année à un adolescent de la région. Le président 4-H élu est en effet M. Grégoire Bellavance, de St-Fabien. C'est une jeune fille du Témiscamingue, Mlle Huguette Jeanneteau, qui a été choisie comme présidente.

L'U.C.C. compte 3160 membres congrès à Amqui et St-Eusèbe

Les congrès des Fédérations de l'U. C. C. de Rimouski-Est et de St-Eusèbe, ont été tenus à Amqui, cté de Matapédia et à St-Eusèbe, cté de Témiscouata, les 18 et 20 août, sous les présidences de MM. Arthur Dubé et Michel Roy. A chacun de ces endroits, plus de 700 cultivateurs s'étaient rendus à ces journées d'étude et de réflexions.

Allocution de Mgr Lévesque

A Amqui, Son Excellence Monseigneur Louis Lévesque, évêque de Hearst, célébra la messe et prononça le sermon. "J'ai offert, dit-il, ma messe pour les intérêts des cultivateurs des diocèses de Rimouski et de Hearst. Vous appartenez à une organisation catholique, chrétienne. Avant vos délibérations, vous venez au pied des autels, chercher les lumières du Christ. L'Eglise a le dépôt de la foi et de la vertu, elle apporte la paix de l'âme et vous aide à solutionner vos problèmes. Elle vous enseigne l'amour véritable, l'amour chrétien. La profession de cultivateur favorise cet amour chrétien. Aimez la terre productrice et nourricière du genre humain. La profession agricole vous met à l'abri des divertissements qui exposent au péché. L'agriculture favorise la pratique des vertus chrétiennes, soyez heureux d'appartenir à une profession magnifique qui a ses difficultés, mais beaucoup d'avantages. Je vous invite donc à envoyer vos fils conquérir le sol du diocèse de Hearst. Il faut que les Canadiens français s'emparent du sol de mon diocèse, vous êtes les bienvenus là-bas. Continuez, cultivateurs, à faire partie de votre Union, à vivre dans la concorde, enrôlez tous ceux qui sont en dehors de l'U.C.C. Si tous les cultivateurs voulaient, quelle force aurait votre association et quels services pourrait-elle rendre à la société civile. Continuez à vivre dans la joie et la concorde".

Sermon de Mgr l'Archevêque

A St-Eusèbe, Son Excellence Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, célébra la messe et prononça le sermon. "Votre congrès dit-il, coïncide avec la fête de St-Bernard et l'octave de l'Assomption, ceci doit vous expliquer votre confiance et votre attachement à Marie. Mes chers diocésains, c'est mon plus grand désir de voir votre association progresser, mais ce progrès sera proportionnel aux sacrifices que vous ferez : paiement de votre cotisation, participation et assistance aux équipes d'étude et assemblées mensuelles. Travailler pour votre association, s'impose, la présence de votre Archevêque à votre congrès démontre l'importance qu'il attache à votre organisation professionnelle, l'U.C.C. Il faut à tout prix, vous unir pour vivre et survivre. L'U.C.C. accompli une croisade pour la défense de la terre. La fête de St-Bernard nous invite à cette croisade, lui, grand contemplatif, qui organisa des croisades dans l'Europe pour délivrer les lieux saints. Il faut que nos agriculteurs volent à la défense de notre terre qui fut découverte par des pionniers, saints, héroïques, tant civils que religieux. Nous assistons actuellement à une désertion du sol, pour arrêter cette désertion, il faut que les agriculteurs continuent leur travail d'éducation qui se fait par l'U.C.C. Par l'organisation professionnelle, vous réussirez à vivre plus confortablement sur la terre. Vous devez avoir le désir d'améliorer votre condition de vie, mais évitez de céder au courant matérialiste qui se fait sentir partout. Tendez de toutes vos forces à vivre sur votre terre et de votre terre, faites des économies en vue de l'établissement rural; occupez-vous aussi, de notre problème forestier, nos bûcherons sont présentement menacés par des organisations neutres ou à tendance communiste. Vous devez protéger vos fils contre ces dangers, en les invitant à se grouper sous la bannière de l'U.C.C. N'oubliez pas aussi l'U.C.F., les dames doivent y demeurer fidèles pour comprendre leurs maris et diriger les jeunes. En terminant, je bénis votre travail".

Après la messe, les cultivateurs se réunirent au théâtre Figaro et dans la salle paroissiale, sous les présidences de MM. Arthur Dubé et Michel Roy. MM. les abbés Emile Côté,

curé d'Amqui, et Elisée Roussel, curé de St-Eusèbe; ainsi que MM. les maires Léonce McNicoll et David Rioux souhaitèrent la bienvenue aux congressistes.

Au cours de l'avant-midi, le secrétaire, M. J.-Léopold Francoeur, agronome-propagandiste, fit rapport des activités de l'U.C.C. dans le diocèse, au cours de l'année 1951-52. Ce rapport montre que les bureaux de direction se sont réunis trois fois et les exécutifs, quatre fois.

Effectifs de l'U.C.C.

Pendant l'année, les propagandistes ont visité 167 paroisses et ont tenu 12 journées d'étude de secteur en plus des journées d'étude paroissiales. Les effectifs des fédérations du 1er juillet 1951 au 30 juin 1952 s'établissent comme suit: Rimouski-Est, 1395 membres et Rimouski-Ouest, 1765; soit un total de 3160 membres. Ce dernier chiffre ne comprend pas les 237 membres qui ont payé leur cotisation à la fédération de l'U.C.C. de Chicoutimi et ont participé aux opérations forestières de cette région.

Problèmes forestiers

L'U.C.C. n'a pas organisé, au cours de l'année, de chantiers coopératifs, mais elle s'est occupée activement de l'organisation de la convention collective forestière en dirigeant les bûcherons aux opérations de la Compagnie Price à Chicoutimi. D'autre part, l'U.C.C. a commencé à faire l'organisation des bûcherons dans les comtés de Témiscouata et Rivière-du-Loup, afin d'avoir une convention collective avec la Compagnie Fraser.

117 cultivateurs ont suivi avec intérêt nos trois retraites religieuses et sociales. 150 cultivateurs ont assisté au congrès diocésain des producteurs de pommes de terre et ont décidé d'organiser la production et la vente des patates-certifiées.

M. Thuribe Belzile

Immédiatement après le dîner, les congressistes adoptèrent plus de 25 résolutions. M. Thuribe Belzile, secrétaire général de l'U.C.C. et représentant du bureau central, en profita pour informer les cultivateurs, du travail qu'accomplissent présentement la Confédération de l'U.C.C. pour le maintien du prix de vente des produits agricoles et fit un exposé clair et précis de la situation agricole dans les provinces et au Canada, en commentant les statistiques de production et d'entreposage des différents produits agricoles. Il démontra aux cultivateurs, que, sans l'association professionnelle et la fédération canadienne de l'Agriculture, à laquelle est affiliée l'U.C.C., les prix de vente des produits agricoles auraient diminué de beaucoup.

M. Belzile expliqua ensuite le projet d'amendement des règlements de l'U.C.C. pour que la cotisation fixée à \$5.00 pour tous les membres, y compris les fils, soit séparée du prix d'abonnement à la Terre de Chez Nous. Si vous acceptez cette proposition de l'Exécutif central, elle sera présentée au congrès général en octobre prochain.

Après discussion, les congressistes adoptèrent une résolution conforme aux recommandations faites par l'exécutif de la Confédération.

Infiltration communiste dans les chantiers

Le Révérend Père Engelbert Lacasse, aumônier général des bûcherons et aumônier général adjoint de l'U.C.C., intéressa vivement les congressistes sur le problème forestier. Il démontra aux pères et mères de famille présents au congrès, que leurs fils bûcherons étaient menacés par des doctrines subversives. "Les organisations neutres ou à influence communiste, dit-il, tendent à pénétrer chez nous. Leurs agents recruteurs ont fait du travail d'approche dans votre diocèse et même dans le diocèse de Gaspé. A la demande de Monseigneur votre Archevêque, les officiers du service forestier de l'U.

C. C. et moi-même sommes venus rencontrer vos bûcherons, pour leur dire ce que votre Association Professionnelle pouvait leur donner afin de les protéger au point de vue social, moral et même économique. Nous ne pouvons pas faire le travail seuls, mes bien chers amis, il nous faut votre collaboration entière. Vous pensez peut-être que le danger n'est pas si grand que nous le croyons. L'heure est grave et il nous faut de toute nécessité que chacun collabore pour assurer le bien-être de nos bûcherons. Une réforme s'impose et tous doivent s'intéresser au problème".

Le Centre de Formation Rurale

M. Léopold Paquin, directeur du Centre de Formation Rurale de l'U.C.C., démontra aux congressistes, la nécessité de cette école professionnelle, destinée à nous fournir des chefs dans toute la province. "L'an dernier, dit-il, vous avez contribué généreusement à la réalisation de ce projet en souscrivant \$1,000; de plus, vous avez envoyé deux élèves qui ont suivi un cours de six mois. Nous vous remercions de votre collaboration et nous espérons que vos syndicats collaboreront à la campagne de souscription que l'U.C.C. veut lancer en faveur de votre centre de formation rurale. De plus, nous comptons que vos fédérations pourront nous envoyer cinq ou six élèves qui viendront perfectionner leurs connaissances et qui pourront dans l'avenir vous aider dans la réalisation de vos projets.

A la fin des congrès, messieurs les abbés Jean-Baptiste Caron et Lucien Rioux, aumôniers des Fédérations, remercièrent les cultivateurs d'être venus nombreux à leurs congrès et ils en profitèrent pour résumer le travail accompli au cours de l'année et donner des directives pour l'année que l'on vient de commencer. Ils insistèrent surtout sur l'organisation des équipes d'étude et des assemblées mensuelles.

Résolutions présentées au Gouvernement provincial par l'U.C.C.

Les cultivateurs de la Fédération de l'U.C.C. de Rimouski-Est et Ouest, réunis en congrès, demandent au Gouvernement provincial:

- 1.— L'adoption au cours de la prochaine session, d'une loi de convention collective, pour la vente des produits agricoles.
- 2.— Que l'octroi des fils de cultivateurs soit porté de \$300 à \$600 et soit donné à tout fils qui s'établit, même sur le bien paternel.
- 3.— Que des agronomes soient autorisés à donner des cours abrégés d'agriculture au cours de l'hiver.
- 4.— Que la prime d'abatage des ours soit augmentée à \$25.00.
- 5.— Qu'on développe davantage le centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe afin qu'il puisse organiser des clubs dans le Bas St-Laurent.
- 6.— Que l'assurance-automobile devienne obligatoire par une loi adéquate.
- 7.— Que la loi des véhicules moteurs soit rigoureusement observée.
- 8.— Que le prêt agricole provincial soit augmenté de \$6,000 à \$10,000.
- 9.— Que la taxe de la gazoline soit remise dans le délai d'un mois.
- 10.— Qu'un plus grand nombre de machines à extraction de la marne soit mises à la disposition des cultivateurs.
- 11.— Que l'octroi du transport de la chaux, soit porté de \$1.30 à \$2.30 la tonne.
- 12.— Qu'un amendement soit fait à la législation concernant les relations ouvrières, afin de les adapter aux conditions spéciales du travail en forêt.
- 13.— Qu'un subside soit voté pour maintenir en fonctions, un vétérinaire dans chacune des régions d'Amqui et Matane.
- 14.— Que les primes de défrichement soient augmentées de \$30 à \$40 l'acre et que le nombre d'acres primables soit de 40 en labour et de 50 en abatis.
- 15.— Qu'une reclassification des terrains de la Seigneurie du Lac Matapédia soit faite en vue d'inciter nos autorités gouvernementales de prendre les mesures nécessaires afin de sortir la dite Seigneurie en colonisation.



Deux filles de M. et Mme Wilfrid Tardif, de St-Emile d'Aulclair sont parties pour les missions à quelques jours d'intervalle. La révérende soeur Ste-Claire d'Assises (à gauche), des Ursulines de Rimouski, est partie le 17 août avec trois autres religieuses de la même communauté afin de prendre charge d'une école à Maillardville, C. C.; la révérende soeur Marie-de-Fatima des Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie de Beauport est partie le 20 août pour la mission de Caraballo, Cuba. A l'arrière plan on reconnaît le couvent des Ursulines d'Amqui.

Les bûcherons étudient leurs problèmes

Depuis près d'un mois une campagne se poursuit dans le diocèse de Rimouski afin de faire prendre conscience aux bûcherons des avantages qu'ils retireraient à se faire partie contractante d'une convention collective de travail avec leurs employeurs.

Les bûcherons constituent peut-être l'une des classes de travailleurs qui ont le plus de difficultés à se faire accepter et à obtenir la reconnaissance légale qui donne une valeur à leurs revendications. Toutefois, ces rudes gaillards ne sont pas hommes à se lasser. De nouveau, ils se remettent à l'étude. Il faut les en féliciter car autrement on pourrait leur imposer toutes sortes de solutions souvent à leur désavantage. Une convention collective n'aura d'efficacité pour eux que s'ils en ont bien compris le fonctionnement et qu'ils l'acceptent de bon gré.

On nous dit que le Service Forestier de l'U. C. C. qui prend en main les problèmes des bûcherons pour les résoudre avec eux obtient les adhésions par nombres encourageants. Si tous les bûcherons comprenaient la nécessité d'appartenir à cette organisation catholique, capable d'assurer la défense de leurs intérêts moraux, sociaux et économiques, association recommandée par l'Episcopat, les bûcherons seraient rapidement considérés comme ils le méritent dans la société.

Paul Le BRETON

16.— Attendu que la Compagnie International Paper projette d'établir des barrages sur les lacs: Beaulac, Lac Long, Lac Notre-Dame de Fatima, Témiscouata, Touladi et Grand Squatteck;

Attendu que l'élevation des eaux au niveau projeté affecterait gravement les paroisses riveraines de toute cette région;

Attendu qu'un nombre assez considérable de colons et de cultivateurs seraient forcés de quitter leur terre;

Attendu que l'accumulation de ces eaux au détriment des gens du Témiscouata servirait uniquement les intérêts de la province du Nouveau-Brunswick;

Les cultivateurs de l'U.C.C. de Rimouski, section Ouest, s'opposent formellement à tous ces projets et ils désirent que copie de cette résolution soit envoyée aux gouvernements d'Ottawa et de Québec, les priant de ne pas permettre ces barrages pour aucune considération.

Résolutions présentées au Gouvernement fédéral par l'U.C.C.

Les cultivateurs de la Fédération de l'U.C.C. de Rimouski-Est et Ouest, réunis en congrès, demandent au Gouvernement fédéral:

- 1.— Que le prix du porc soit fixé à 0.32 la livre.
- 2.— Que le prix du bœuf soit fixé à 0.32 la livre.
- 3.— Que le prix du beurre soit fixé à 0.63 la livre.
- 4.— Que le prix du fromage soit fixé à 0.30 la livre.
- 5.— Qu'on maintienne la politique du transport des grains de l'Ouest vers l'Est.
- 6.— Qu'on adopte un drapeau canadien.
- 7.— Qu'on envoie un ambassadeur au Vatican.

Résolutions présentées à la Confédération de l'U.C.C.

Les cultivateurs de la Fédération de l'U.C.C. de Rimouski-Est et Ouest, réunis en congrès, demandent à la Confédération de l'U.C.C.:

- 1.— Que la Société Mutuelle d'Assurances Générales de l'U.C.C., sec-

tion incendie, informe les Mutuelles de paroisses des montants d'assurance pris conjointement.

2.— Que la cotisation de l'U.C.C. soit à \$5.00 pour tout cultivateur ou fils de cultivateur.

3.— Que la Terre de Chez Nous soit dorénavant séparée de la cotisation.

Votre automobile doit être muni d'un miroir placé à un endroit qui permette à celui qui le conduit de voir, de son siège, tout véhicule venant à l'arrière.

Le hameau de Church Point dans le comté de Digby, en Nouvelle-Ecosse, a été colonisé en 1771 sous le nom de "Pointe de l'Eglise".

Revenez au jeu avec Orange-Crush (La seule liqueur douce recommandée par le Sports College)

Ce que j'en pense

par Marie-Paule Lepage



ANNEE BISSEXTILE

O charme! ô douceur! ô féerie de l'année bissextile! Ne souhaiteriez-vous pas, Messieurs, qu'elle se perpétue? Ne trouvez-vous pas magnifique ce repos bien mérité? Ne jugez-vous pas pathétique ce trouble de l'attente?

Vous êtes là, vous, en manches de chemises, manucure faite... barbe fraîche sentant bon le lilas. Neuf heures! (c'est l'heure des dames... qu'on dit...) vous soupirez en lisant distraitemment un journal duquel les lignes s'embrouillent; rideau distraitemment écarté, vous guettez la tendre Dulcinée... Et, ô griserie! ô émoi! elle s'amène enfin, entre après avoir sonné, il va sans dire... Quel air mutin se cache sous cet immense chapeau à voile! Quelle câlinerie dans ces admirables yeux au noir sans défaut!

Galamment, elle salue mère, père et famille; précipitamment, vous la faites passer de la cuisine au salon. Elle invente alors mille excuses sur son léger retard, excuses que vous avez sans commentaire, sa présence vous suffit! Elle a dû saluer, en route, des amis; contremander un rendez-vous promis la semaine dernière à un flirt timide qui l'adore en silence, et dont elle n'a cure... Elle parle, muse, vous flûte des minauderies de gamine.

Inquiet, impatient, vous essayez en vain, de découvrir ce que décelle d'espoir ce babillage inédit. Elle vous demande un baiser que vous ne refusez pas...et votre coeur bat, oh! mais bas! Si elle vous baise c'est que...que... Vous avez tellement peur de ses hésitations, de son indécision.

Il y a sur la liste, le grand Pascal qui n'est peut-être pas si bien mais qui a l'avantage du porte-monnaie gonflé. Il y a Blaise aussi, Blaise l'athlète en pantoufles, qui porte haut dans la société et dont l'élégance n'est plus à discuter. Il y a le petit Eudore au gros nez de boxeur; Eudore collant et détestable comme un cataplasme, mais qui possède une superbe Cadillac et dont le père est riche à craquer. Il y a...S'il fallait!

S'il fallait aussi qu'elle quitte son manteau d'indépendance et que soudain, en bonne et due forme, elle n'oublie jusqu'à fixer la date d'un prochain mariage.

S'il fallait qu'après cet élan sublime, sachant la proie bien à vous, vous ne l'aimiez déjà plus...S'il vous fallait, dédommagement de votre instabilité, courir les magasins de la ville pour acheter une robe à la pauvre rejetée, ou un panier de frites pour les baisers dont vous êtes rassasiés...(c'est la rançon, la cruelle expiation, paraît-il). Que de robes, que de frites et quel trou dans votre budget déjà si troué!

Pis encore! s'il fallait que vous acceptiez et qu'après...vous regrettiez amèrement de n'avoir point attendu "partie plus brillante"...

S'il fallait que les années bissextiles se perpétuent et que les jeunes filles profitent pleinement de tous leurs droits et pouvoirs durant les dites-années! Ce serait terrible, Messieurs; elles s'arrogeraient votre virilité, votre juridiction absolue, votre souveraineté, votre supériorité. La terre ne serait plus la terre, ô ennui!

J'ai peur même des sanglantes et agressives rivalités, car il faut bien l'avouer, en matière de combativité, le sexe faible n'est point faible...

Allons! ne tremblez pas, grâce au ciel, les jeunes filles sont restées, quoi qu'on pense, très subtiles, très intelligentes... Comme Joseph de Maistre, elles savent bien que dès qu'elle veut "dominer" l'homme, la femme n'est plus qu'un singe... Elles préfèrent donc ne rien vous enlever de vos prérogatives. Elles vous aiment comme on vous a faits et ne voudraient pour rien au monde enlever le charme de vos défauts: si vous étiez des anges, vous ne seriez plus des hommes...

Au vent, le charme, la douceur, la féerie des années bissextiles. Nous resterons toujours ce que nous sommes, des petites choses de rien du tout...mais dont on s'occupe pas mal!

Voyons, Messieurs, ne soyez pas timides. Sur les années bissextiles, ne comptez pas trop!

Sainteté laïque

Par S. E. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, ancien directeur de retraites fermées.

Dans une édition revue et considérablement augmentée, d'une brochure du même titre, l'auteur a voulu montrer aux laïques qu'ils pouvaient, eux aussi, tendre à la sainteté, même en restant dans le monde, exposés à ses nombreux et graves périls, pris par leur besogne et leurs devoirs d'homme, de citoyen et de chrétien.

Une fois établie cette possibilité, il est allé plus loin. Il a fait voir que les simples laïques sont obligés de tendre à la perfection chrétienne, en vertu de la grâce du baptême, par les exigences du premier commandement de Dieu, et aussi par l'obligation qui leur incombe d'être apôtre laïque.

Pour arriver à ce but, l'auteur, loin de diminuer l'idéal chrétien, et d'en réduire les exigences, s'est appliqué à le faire voir dans toute sa sublimité; le baptisé est un enfant de Dieu, un temple du Saint-Esprit, un héritier du ciel. Sa mentalité, ses efforts, sa vie toute entière doivent être finalisés par cette dignité et cette destinée.

Mais, à côté de cet idéal, en soi surhumain parce que surnaturel, on a pris soin de mettre les moyens de le réaliser: moyens divins d'abord, comme la grâce sanctifiante, accompagnée des vertus infuses et des dons du Saint-Esprit, ainsi que des grâces actuelles sans nombre que le laïque, en vertu même des circonstances difficiles dans lesquelles il vit, est en droit d'attendre de Dieu; moyens humains, aussi, comme l'accès plus facile aux sacrements, l'avantage de retraites fermées annuelles, et la sanctification collective opérée par l'Action catholique.

Et pour stimuler à plus de générosité, l'auteur prend souvent le ton de l'exhortation, fraternelle et sympathique, plutôt que celui de l'exposition froide et objective. Se basant sur la doctrine il a voulu cependant faire oeuvre, non de théologien encore moins de casuiste, mais d'apôtre et d'animateur.

L'ouvrage, sous sa forme définitive, s'adresse à l'épélite de notre laïcat, et trouvera sans doute facilement le chemin de nos maisons de retraites fermées, ces noviciats de vie chrétienne, ces séminaires d'apôtres laïques. Il voudrait aussi atteindre les éducateurs, ces responsables de la formation chrétienne et surnaturelle de la génération montante. Des questionnaires à la fin des chapitres lui permettra d'être utilisé dans les classes. Puisse sa diffusion contribuer à élever le niveau surnaturel de nos bonnes populations.

Cet ouvrage se vend à \$0.75 et est distribué par la Librairie Académique, 270, rue Lutz, Moncton, N.-B.

Vous pouvez l'obtenir chez votre libraire au même prix. Remise ordinaire aux librairies, maisons d'éducation, etc.

La Rédemption

Baptêmes.— M. et Mme Fernand Lévesque (Thérèse Bernier) annoncent la naissance d'une fille, le 5 août, baptisée le 9, sous le prénom de Marjolaine. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Lévesque, grands-parents de l'enfant.

En religion.— Mlle Marie-Ange Bouillon, fille de M. Edmond Bouillon, a quitté sa famille pour entrer au noviciat des RR. SS. du St-Rosaire, à Rimouski.

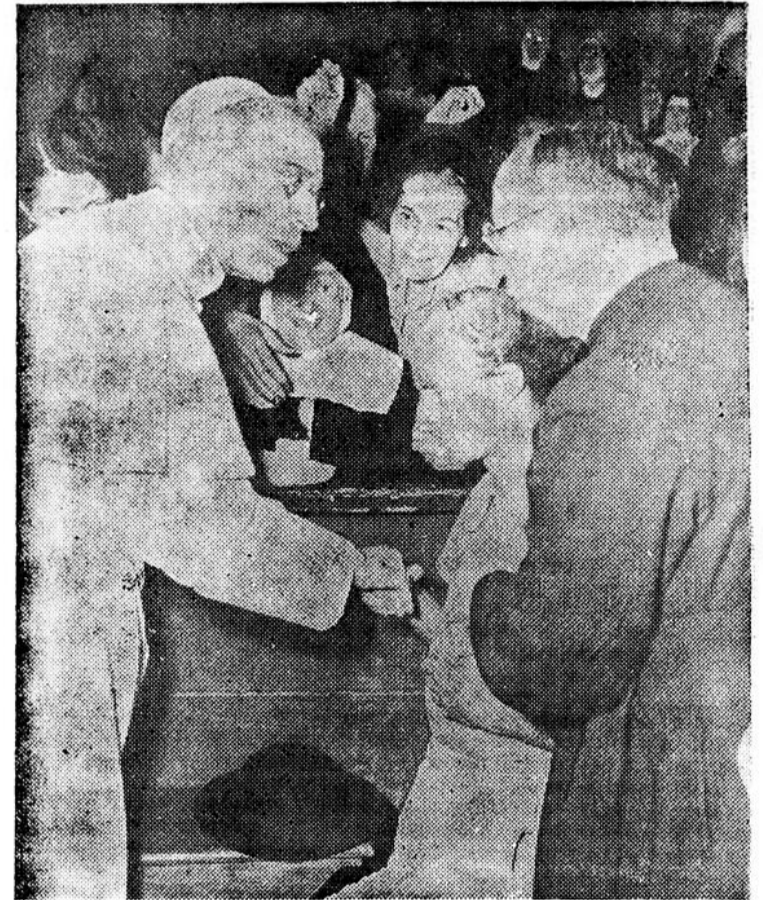
— Mlle Marie-Rose Morin, fille de M. Etienne Morin, postulante chez les RR. SS. du St-Rosaire, a pris le voile blanc des novices et a reçu en religion le nom de Soeur Marie-Rédemptoriste.

Va et vient.— M. et Mme Paul Lévesque, oncle et tante de S. E. Mgr Louis Lévesque, et M. Aimé Boucher ont assisté à la cérémonie du Sacre, à Rimouski.

— M. et Mme Etienne Morin, leurs fils Jean-Baptiste et André, se sont rendus à Rimouski pour assister à la prise d'habit de Soeur Marie-Rédemptoriste.

— Mlles Ghislaine et Gisèle Simoneau, Anita Gagnon, Yvette Lévesque et Thérèse Lantagne étaient de passage à Rimouski pour assister à la prise d'habit de leur compagne, Soeur Marie-Rédemptoriste (M.-R. Morin).

— M. Fernand Girard, Mlle Madeleine Girard sont de retour d'un voyage à Ste-Anne-de-la-Pocatière, accompagnés de leur soeur, Soeur Ste-Rita de Cassie, des SS. du St-Rosaire, de Mlles Ghislaine Bouchard, de St-Rédempteur, et Thérèse Lantagne.



Pie XII écoute attentivement le récit des épreuves de ce malheureux aveugle. «Notre aide veut s'étendre à toutes les parties du monde, à tous ceux que cette horrible guerre a jetés dans la misère.» (C.C.C. 2).

NOCES D'OR A M. ET Mme JOS. GAGNON, AU LAC-HUMQUI

Un couple pionnier de la paroisse du Lac-Humqui, M. et Mme Joseph-D. Gagnon, qui demeurent maintenant à Montréal, sont venus récemment célébrer leurs noces d'or parmi leurs enfants, à Lac-Humqui.

La fête débuta par une messe d'action de grâces célébrée à 9 heures a.m. pour les jubilaires par leur neveu, M. l'abbé François Gagnon de St-Rédempteur de Matane. Au choeur, on remarquait la présence de M. l'abbé Georges Gagnon, de Ste-Ange, premier curé de la paroisse de M. l'abbé Laurent Lavoie, curé actuel, et de M. l'abbé Beaulieu, vicaire à Ste-Ange.

Dans la nef, la R.S. Ste-Solange (Marie-Anne), de la Congrégation du St-Rosaire, fille des jubilaires, accompagnée de Sr St-Jean Kanti, fille de M. J.-B. Bonenfant, aussi de cette paroisse, et les autres enfants des jubilaires, soit Mme Albert Bélanger d'Amqui, M. Irénée Gagnon, du Lac-Humqui, M. Léo Gagnon, Mme Phil. St-Gelais, Mme J.-B. Dechamplain tous de Montréal, Mme Léon Bouchard, Lac-Humqui, Mlle Mariette Gagnon, Mme Jean Marcotte et Mlle Cécilia Gagnon, de Montréal, et M. Joseph Gagnon, propriétaire de la terre paternelle, à Lac-Humqui. Etaient aussi présents, les gendres de jubilaires, MM. Albert Bélanger, Philippe St-Gelais et Léon Bouchard, de même que leur bru, Mme Jos Gagnon jr. Parmi les nombreux invités on remarquait encore MM. Marc William et Thomas Gagnon, M. et Mme Ls Pineault, M. et Mme Lucien Gagné, M. et Mme Jean-L. Gauthier, M. et Mme Zénon Michaud, M. Jean Michaud, Mme Noël Bélanger, M. et Mme Etienne Morin, M. et Mme Elisée Bérubé et leur fille Mme Elie Duchesne, et autres.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception et banquet à la salle paroissiale réunissant de nombreux invités. Une adresse fut lue par Mme

Albert Bélanger, qui se chargea de la présentation des cadeaux tandis qu'Yvonne Gagnon, petite-fille des héros de la fête, offrit une gerbe de fleurs.

Dans l'allocution finale, M. l'abbé Georges Gagnon signala les mérites des vénérables jubilaires qui comptent 15 enfants vivants, 69 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants, une de nos belles familles canadiennes-françaises.

Cette journée mémorable se clôtura à la maison paternelle.

Nos félicitations à M. et Mme Gagnon à qui nous souhaitons de parvenir aussi heureusement à leur jubilé de diamant.

Maison incendiée à Val-Brillant

Dans la nuit de jeudi dernier, un incendie d'origine inconnue a rasé au sol la maison de M. Adélar Roy, à Val-Brillant. Les occupants durent quitter précipitamment les lieux, vers minuit, sans pouvoir sauver quoi que ce soit de leurs effets et du mobilier.

FONDÉ EN 1695

de KUYPER

Distille au Canada

Blended GIN

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

MADAMOISELLE

Pour votre prochain mariage, vous désirez un chef d'oeuvre de gâteau; et pour cela, il vous faut consulter une experte. Mme A. Simoneau répond à ce qualificatif; elle exécutera pour vous le genre désiré à la date convenable. Pour tous genres de gâteaux de réceptions, adressez-vous à

Madame A. Simoneau

68 rue St-Georges - Tél. 553 - MATANE.

AIMEZ-VOUS La mécanique? ● La soudure?

Devenez un expert Mécanicien spécialiste ● Soudeur spécialiste

en Diesel et sur tous les moteurs à gazoline oxy-gaz, oxy-acétylémique et électrique

En étudiant chez vous durant vos heures de loisir, sans aucune dépense de transport, sans pension à payer et surtout sans vous déplacer de votre chez-vous.

Les seuls cours français au Canada à prix raisonnables et à termes faciles

Si cela vous intéresse et que vous êtes sérieux vous pouvez vous créer un avenir à gros salaire en mettant ce coupon à la poste et notre Aviseur Educationnel vous expliquera les avantages que nous offrons lors de son passage dans votre district prochainement.

Chicago Vocational Training Corp. Ltd., 4570, rue St-Denis, Montréal, Québec

Voix de Matane 8-52

Je suis intéressé

MECANIQUE

SOUDEURE

NOM

B. P. RR

COMTE AGE

D.M. 52

UN COIN DU PARC DE L'EXPOSITION DE QUEBEC



Le Palais Central forme fond de décor à la fontaine lumineuse située au centre du Parc. La fontaine procure une agréable sensation de fraîcheur et offre une oasis aux milliers de visiteurs de l'EXPO. L'aspect en est enchanteur, le soir, quand elle scintille de ses multiples feux. Ce jet d'eau, qui s'élève dans les airs, c'est un peu le symbole de l'EXPOSITION, dont l'influence rejaille sur toute la province. Cette influence se manifeste clairement dans le souci marqué de tous nos exposants de présenter des exhibits toujours plus réussis.

La fontaine est une source de fraîcheur... l'EXPOSITION est une source de progrès !

Multiples accidents à Ste-Félicité

C'est avec regret que nous avons de Ste-Félicité. Il fut blessé à la tête appris l'accident M. Georges au moulin de cette compagnie. Un Otis, gérant de la Compagnie de bois, employé de la même usine, M. J.

Santerre, a aussi été blessé lorsque, voulant traverser la route, il fut renversé par une automobile venant de St-Joachim. M. Wilbrod Langlois, du 4e rang, fut aussi frappé par le camion de M. Aurèle Bernier. Il fut relevé sans connaissance et transporté à l'hôpital St-Rédempteur.

Tous sont en bonne voie de guérison.

Résultats d'examens.— Nous offrons nos félicitations aux étudiantes qui ont obtenu leurs brevets. **Cours complémentaire:** Mlles Georgette et Monique Otis. **Cours commercial:** Mlles Normande Bergeron, Laurence Veilleux, Noëlla Veilleux. **Cours Normal:** Mlle Gilberte Desrosiers.

Professeur.— La Commission scolaire de Ste-Félicité a décidé d'ouvrir une classe pour garçons. La tâche d'instituteur sera confiée à M. J.-R. Leblanc. Ce dernier est arrivé parmi nous avec sa famille. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Mariages.— Le 29 juillet, M. Jean-Eudes Deschênes, fils de M. et Mme Malcolm Deschênes, avec Mlle Jacqueline Thibault, fille de M. et Mme Wilfrid Thibault.

— Le 12 août, M. Roger Tremblay, fils de M. et Mme Louis Tremblay, avec Mlle Pierrette Dufour, fille de M. et Mme Hervé Dufour.

— Le 13, M. Anaclét Normand, fils de M. et Mme Jean-Charles Normand, avec Mlle Gisèle Charest, fille de M. et Mme Paul-Emile Charest. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Va et vient.— Mlle Janine Banville, de Montréal, est de passage chez son père, M. Joseph Banville.

— Mme Arthur Hutchison et sa fillette Betty, de Québec, ont visité M. et Mme Joseph Imbeault.

— M. et Mme Albert Vignola, de Sept-Iles, de passage chez M. et Mme Horace Gagnon.

— M. Michel Lemieux, de Noranda, et Mlle D. Lemieux, de Ste-Lucie, en promenade chez Mme N. Veilleux.

— M. et Mme Antonin Otis, de Baie-Comcau, ont visité leur père, M. Alphonse Otis, M. Alphonse Otis fils, et MM. Robert et Gérard.

Quand il fait très chaud, la maison restera plus fraîche si on ferme les fenêtres et baisse les stores, dès le matin avant que le thermomètre monte et que les rayons du soleil parviennent aux fenêtres. Après le coucher du soleil, on ouvrira les fenêtres afin de laisser pénétrer l'air et aérer la maison.

St-Cléophas

Baptêmes.— Le 6 août, Alain, enfant de M. et Mme Edmond Poirier (Germaine Morin). Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Perreault, oncle et tante de l'enfant.

— Le 6, Anne-Marie, enfant de M. et Mme Lionel Otis (Germaine Blouin). Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Blouin, de Val-Brillant, oncle et tante de l'enfant.

— Le 6, Marcel, enfant de M. et Mme Adrien Santerre (Aline Landry). Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Santerre, oncle et tante de l'enfant.

Mariages.— Le 13 août, M. Charles Otis, fils de M. et Mme Ovide Otis, de St-Cléophas, avec Mlle Rita Caron fille de M. Adrien Caron, de Sayabec.

— Le 16, en l'église d'Amqui, M. Yvon Perreault, fils de M. et Mme J.-B. Perreault, de St-Cléophas, avec Mlle Evelyn Bernatchez, d'Amqui, fille de M. et Mme Ludovic Bernatchez, de Ste-Irène.

Nos meilleurs vœux de bonheur

Va et vient.— Les fermières de St-Cléophas ont tenu leur exposition annuelle à Amqui, du 15 au 17 août.

— M. et Mme Fernand Rioux, de Rimouski, étaient de passage chez M. et Mme Samuel Boulanger, récemment.

— M. et Mme Cyrille Perreault ont rendu visite à M. et Mme Philias Morin, de Godbout.



Tél : 183-W-31.

Adrien Gauthier

CAMIONNEUR

"Permis de la Régie des Transports"

Bois franc de chauffage à vendre

ST-LEANDRE, - Cté de Matane, Qué.

La Compagnie
d'Assurance-vie
Crown-Life

Antoine Harrison
agent

PONCHEVILLE — Tél. 25-s-11 — MATANE

Service et courtoisie
aux marchands

ROBERT OTIS

FRUITS ET LEGUMES EN GROS

211, Ave St-Jérôme,

Tél. 46. Entrepôts, 31

MATANE, Qué.

Elie Gauthier

Peintures

Peintre - Entrepreneur
Pinceaux, Prélarts, etc.
Gros et détail

Côte rue Christophe - MATANE - Tél. 308



- Seagram's Crown Royal
- Seagram's V.O.
- Seagram's "83"
- Seagram's King's Plate
- Seagram's Three Star
- Seagram's Ancient Bottle Gin

Achetez les OUTILS PORTÉS POUR TRACTEUR COCKSHUTT

AYANT FAIT LEURS PREUVES AU CHAMP ET À LA FERME

Conçus spécialement pour travailler avec les Tracteurs Cockshutt

Voyez les outils portés Cockshutt: Charrues—Cultivateurs pour Betteraves et Haricots et tous usages —Dispositifs Semoir-Distributeur d'Engrais et pour culture tardive avec fertilisation. Bien conçus—Bien construits—A bas prix—Facilement Montés et Démontés.

Venez voir le choix complet

Victor St-Louis
74 Ave d'Amours, - - Téléphone: 484
MATANE.

CONSERVEZ CES COUPONS -

ils valent de l'argent pour vous!

Faies-vous un devoir
de visiter

L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

et profitez de cette occasion pour voir le
NOUVEAU et PLUS GRAND MAGASIN POLLACK

▼
Afin de vous aider à défrayer vos dépenses de voyage, employez les coupons ci-dessus, en magasinant en personne chez Pollack. Ils sont remboursables au magasin, avec achats d'une unité de \$9.95 et plus, \$24.50 et plus, \$49.50 et plus et \$499.50 et plus, tels qu'indiqués.

**Vous êtes cordialement invités à la réception publique qui aura lieu dans le magasin POLLACK
MERCREDI LE 3 SEPTEMBRE 1952 - A 7.30 P.M.**

Il y aura exposition de modes sur manequins vivants, pour dames et enfants, danses de folklore, démonstrations de toutes sortes, des personnes éminentes du théâtre, de la radio, du sport seront présentées, et l'entrée est libre. Les enfants accompagnés de leurs parents seulement seront admis.

Plus de 200 magnifiques prix de présence seront tirés durant la soirée. Voici une merveilleuse occasion de passer une agréable soirée... et si la chance vous sourit, d'en faire une soirée avantageuse!

▼
Vous avez de multiples avantages en achetant chez Pollack, le magasin "qui va de l'avant!"

- 1.—Spacieux terrain de stationnement GRATUIT à votre disposition, avec achat de \$3.00 et plus.
- 2.—Vos achats sont expédiés—port payé.
- 3.—Vous avez le privilège d'acheter de la coutellerie de qualité, avec vos achats, pratiquement au coûtant.
- 4.—Vous pouvez aussi profiter de n'importe lequel de nos 4 modes de paiements faciles.



rue St-Joseph
rue Du Pont
boul. Charest
QUEBEC



Bon \$ **2⁰⁰**
de **2**

remboursable au magasin Pollack sur l'achat d'une unité de \$9.95 et plus

Nom _____

Adresse _____

Ce coupon ne sera pas valable après le 10 septembre 1952—6 P.M.

Bon \$ **5⁰⁰**
de **5**

remboursable au magasin Pollack sur l'achat d'une unité de \$24.50 et plus.

Nom _____

Adresse _____

Ce coupon ne sera pas valable après le 10 septembre 1952—6 P.M.

Bon \$ **10⁰⁰**
de **10**

remboursable au magasin Pollack sur l'achat d'une unité de \$49.50 et plus.

Nom _____

Adresse _____

Ce coupon ne sera pas valable après le 10 septembre 1952—6 P.M.

Bon \$ **50⁰⁰**
de **50**

remboursable au magasin Pollack sur l'achat d'une unité de \$499.50 et plus.

Nom _____

Adresse _____

Ce coupon ne sera pas valable après le 10 septembre 1952—6 P.M.

Mort tragique d'une ancienne Rimouskoise, Mme Arthur Poirier

Un tragique accident a coûté la vie à deux personnes et envoyé quatre blessés à l'hôpital, quand deux autos sont venues en collision, sur la route No 9, entre Napierville et Laprairie.

Les victimes sont M. Thomas Farrelly, âgé d'environ 35 ans, un avocat du Bronx, New-York, et Mme Arthur Poirier, 38 ans, de Napierville.

Madame Poirier, une ancienne citoyenne de Rimouski-Est, revenait d'une promenade d'une quinzaine chez ses parents de la région de Rimouski. Elle était accompagnée de deux de ses huit enfants âgés de 17 ans à un an. Le groupe occupait une voiture de louage, propriété de M. Adéard Lepage, de Ste-Blandine, et conduite par M. Dieudonné Heppell, 27 ans, de St-Anaclet. Le jeune homme a subi une fracture de la rotule droite et une blessure au bras gauche et les autres blessés sont : M. Emilien St-Laurent, 21 ans, de St-Anaclet, qui souffre de douleurs au côté droit; Mme Thomas Farrelly, 36 ans, de New-York, qui a reçu de légères blessures à la tête et à la jambe droite; et le jeune Michel Poirier, 7 ans, enfant d'une des victimes, qui souffre de commotion cérébrale, d'une fracture à la clavicule et de multiples coupures au visage.

Tous les blessés ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame, mais dans la soirée, le jeune Michel a été conduit à l'hôpital Ste-Justine.

L'accident est survenu alors que l'auto que conduisait Mme Farrelly tenta de doubler deux camions qui la précédaient. Soudainement, Mme Farrelly vit venir en sens inverse l'autre auto, que conduisait M. Heppell. Mme Farrelly obliqua complètement à gauche sur l'accotement, mais ne put le faire à temps et les

deux autos se heurtèrent avec une force si violente que les deux victimes, M. Farrelly et Mme Poirier furent tuées sur-le-champ.

Mme Farrelly voyageait avec son mari et sa petite fille Elizabeth, âgée de 13 mois, qui ne reçut aucune blessure dans l'accident. Ces touristes américains se rendaient à Montréal.

Dans l'autre auto, deux des six voyageurs sortirent indemnes de l'accident. Fernande Soucy, 653, rue Moreau, et le jeune Daniel Poirier, 8 ans, de Napierville.

Selon la police, les jeunes gens de Rimouski se rendaient aux Etats-Unis et devaient laisser Mme Poirier et ses deux enfants à Napierville, qui revenaient d'une visite chez des parents à Rimouski.

La défunte, née Graziella Banville, laisse son époux, M. Arthur Poirier; ses enfants, Pierre, Pierrette, Micheline, Jacqueline, Daniel, Michel, Normand et une fillette d'un an dont le prénom ne nous est pas connu. Lui survivent également, sa mère et son beau-père, Mme et M. Adéard Vignola, de Rimouski-Est, ses frères, MM. Omer et Raymond Banville, de Lacolle, sa soeur, Mme Albert Cadotte (Omérite), du même endroit, ses belles-soeurs et beaux-frères, Mmes Omer et Raymond Banville, M. Albert Cadotte, de Lacolle, M. et Mme Patrice Poirier et M. et Mme Napoléon Vignola, de St-Narcisse, M. et Mme Roméo Poirier et M. et Mme Omer Poirier, de Rimouski-Est, M. et Mme Urbain Poirier, de Kérogami, M. et Mme Emile Claveau, de St-François-Xavier des Hauteurs.

Son service a été chanté mardi, en l'église de Napierville, et l'inhumation a eu lieu dans un cimetière de la Métropole.

Nos sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.



Messire J.-D. Michaud dont on a célébré le 40^e anniversaire curial à Val-Brillant (voir nouvelle en page 13).

SAYABEC PREND LES DEVANTS DANS LA SEMI-FINALE "B"

Le club de la Vallée cause une surprise en battant le Price d'Albert Dupont au compte de 5 à 4 en dix manches — Le vétéran Aimé Sergerie affiche une belle tenue au monticule pour les gagnants — Deschênes et Ouellet lancent pour Price — Circuit de René Ross, du Price, à la sixième — Prochaine partie à Sayabec — Partie Rimouski-Matane remise une autre fois.

(Par Raymond BOUCHARD)
Le club Sayabec, qui a terminé la cédule en dernière position de la ligue, est parti du bon pied dans sa série de 2 de 3 avec Price, alors que, dimanche, sur le terrain de ce dernier, il l'emportait au compte de 5 à 4, dans une partie qui nécessita dix manches. Les deux clubs comptèrent chacun un point dès la première manche et demeurèrent sur un pied d'égalité jusqu'à ce que Normand Bellavance, une des étoiles de la partie, croise le marbre sur une balle passée, pour donner au Sayabec une avance d'un point, avance qu'il ne

COURSE DE BICYCLE DE 50 MILLES, A MONT-JOLI

Le 7 septembre — Organisée par le promoteur Gaston Thibeault, de Mont-Joli — Classique annuelle.

La grande classique annuelle de 50 milles en bicyclette aura lieu cette année le 7 septembre et s'est encore le populaire et jeune promoteur de Mont-Joli, Gaston Thibeault, qui en est l'âme dirigeante. Le départ se fera à 2h30 p.m. en face du magasin de M. J.-F. Fortin, sur le boulevard Jacques-Cartier, et le trajet sera le suivant : Mont-Joli, Ste-Flavie, Pointe-aux-Cenelles, Price et Mont-Joli. Les coureurs devront parcourir ce trajet quatre fois, ce qui représentera 50 milles.

Tous les cyclistes de la région sont invités à participer à cette épreuve pour laquelle de nombreux et magnifiques prix sont à l'enjeu. Ceux qui désirent y prendre part sont priés de donner leurs noms aussitôt que

possible aux personnes suivantes : pour Rimouski : Marc aillancourt, de Rimouski Sportif; pour Matane : J.-M. Côté; pour Amqui : Charles Vallée; pour Mont-Joli : Gaston Thibeault, promoteur et propriétaire de Mont-Joli Sportif.

Parmi les nombreux prix à gagner en remarque une bicyclette de course C.C.M. pour le vainqueur, le trophée Fortin, don du magasin de nouveautés pour hommes J.-F. Fortin, aussi une coupe, don de la Pharmacie Lévesque. Il y aura de plus plusieurs autres prix en argent. La Fanfare de Mont-Joli sera au programme pour égayer les spectateurs entre les diverses étapes des coureurs.

Afin d'encourager les concurrents, le promoteur Thibeault fera le tirage d'une petite motocyclette Mobilite et les profits de ce tirage seront versés aux cyclistes.

C'est là un événement que tous les sportifs de la région se doivent de supporter et d'encourager de toute façon. Le cyclisme est peut-être l'un des sports les plus sains qui soient et l'un des seuls qui ne soient pas encore commercialisés. Les concurrents de cette course de 50 milles seront des véritables amateurs pour qui seul l'honneur de vaincre compte, mais qui, par contre, devront s'astreindre à un entraînement rigoureux et soutenu et ils méritent que leurs efforts soient reconnus par tous les amateurs de sport.

le Sayabec profita d'une faiblesse momentanée du Price à la défensive, pour enregistrer deux points. Price parvint bien à compter un quatrième point dans la deuxième moitié de cette manche, mais ce ne fut pas suffisant pour leur éviter la défaite. Nous avons assisté à cette partie et nous sommes à même de dire que ce fut l'une des plus excitantes de l'année. La partie Matane-Rimouski a été remise une autre fois à cause de la température inclemente.

A VENDRE

Edifice mesurant 40 x 60, 2 étages, situé à 57 rue Fraser, et pouvant servir d'entrepôt ou de magasin. Loyer au 2^e étage. Pour renseignements, s'adresser à M. Henri Jacob, Rimouski.

ON DEMANDE

Un ingénieur "stationnaire" 2^e classe A. B. Localité d'une population de 3500 en deçà de 50 milles de Montréal. Salaire, environ \$1.10 l'heure. Conditions idéales de travail, tout à fait ce qui convient à un homme qui a l'âge d'être à sa retraite. Aucune limite d'âge excepté d'avoir au moins 50 ans. Ecrire à "Employeur". Casier Postal 279, Montréal. Spécifier âge et expérience.

Vendeur demandé

hommes de 25 à 45 ans, de bonne apparence, ayant à coeur de réussir par un travail sérieux, après un solide entraînement concernant la vente. L'expérience antérieure n'est pas chose aussi importante que la bonne volonté, l'enthousiasme et le fait de savoir se présenter. L'offre comprend entre autre un salaire régulier avec commissions, bénéfices d'assurance-vie, de groupe et d'assurance-hospitalisation, bonis et pension de retraite.

Voilà une occasion magnifique pour homme capable de se présenter auprès du public de Matane et des environs, à titre de représentant d'une compagnie très bien connue, en écrivant, donner l'âge, les études, l'état civil et l'expérience. Ecrire toute réponse à C. P. 110 Rimouski.

Nouvelle maternité licenciée, à Mont-Joli

Sous la direction de Garde Colette Julien, g.m.e.

La population de Mont-Joli et des environs bénéficie, depuis lundi le 25 août, des services d'une maternité licenciée qui est appelée à rendre des services inappréciables. En effet, garde Colette Julien, g.m.e., a maintenant ouvert au public sa maternité licenciée et les futures mamans n'auront plus à s'inquiéter de faire un long voyage pour aller à l'hôpital puisqu'elles auront à leur porte un petit hôpital privé, spécialement équipé et conçu pour leur donner les soins requis.

Équipement complet

Nous avons eu l'occasion de visiter, lundi dernier, le nouvel hôpital qui est situé au numéro 157 de la rue Aubin et ce qui nous a frappé d'abord, c'est l'atmosphère de propreté qui y règne et l'équipement tout à fait adéquat qu'on y voit. La Maternité Notre-Dame du St-Rosaire, c'est le nom qu'elle portera, est munie d'une salle d'obstétrique complète avec tous les accessoires et instruments requis pour ces cas. Sur le même plancher sont alignées les

chambres toutes fraîchement peinturées, les unes privées, les autres à deux ou trois lits, bien éclairées et bien ventilées. Les lits et matelas sont ce qu'on a pu trouver de plus confortable et tout est conforme aux plus strictes exigences de l'hospitalisation et de l'hygiène. Sur ce même premier plancher on trouve la cuisine où seront préparés les mets que chaque patiente pourra exiger, selon son état.

Au deuxième étage

Au deuxième plancher, c'est la pouponnière avec ses dix petits lits et l'incubateur pour cas d'urgence. Encore là, c'est la propreté absolue, la ventilation et l'air pur à profusion. De plus, sur ce plancher on trouve les chambres du personnel qui se composera de cinq à six personnes, selon les exigences. Notons en passant que la Maternité Notre-Dame du Rosaire pourra recevoir un maximum de dix (10) patientes et que tous les médecins de la région y sont admis avec leurs patientes. Cette maternité étant licenciée et reconnue officiellement par les compagnies d'assurances, toutes les patientes qui ont droit aux bénéfices d'une assurance quelconque pourront tirer tous les avantages prévus par ces assurances.

Notes biographiques

Mlle Julien mérite des félicitations pour cette heureuse initiative qu'elle a prise et qui comble une lacune qui existait depuis longtemps à Mont-Joli. Elle n'en est pas d'ailleurs à ses premières armes. Originnaire de Mont-Joli, elle fit ses études primaires chez les RR. SS. du St-Rosaire et elle les compléta par un cours d'École Normale, avec la même communauté. Ensuite, elle se dirigea vers l'Hôtel-Dieu de Montréal pour y suivre le cours régulier d'infirmière, cours qu'elle termina en 1949. Elle fit ensuite des stages aux hôpitaux Pasteur, Ste-Justine et Ste-Jeanne d'Arc où elle se spécialisa en obstétrique. Ensuite, c'est à l'Unité Sanitaire de Rimouski qu'elle exerça son zèle avant de s'en aller à St-Charles Garnier, au Service Médical du Colonel, poste qu'elle occupa jusqu'en ces derniers temps. Garde Julien est présidente de l'Association des Infirmières pour le district de Rimouski-Gaspé.

SPORT-CI! SPORT-CA!...

— Raymond Caseau, ailier droit, étoile des Loups de Rivière-du-Loup l'hiver dernier, jouera en Ecosse l'hiver prochain. En effet, il a quitté Québec mercredi en direction de ce pays. On sait que Caseau avait terminé la saison en deuxième position des compteurs et avait été choisi sur la première équipe d'étoiles. Il n'y a pas de doute que cet ailier compteur saura se faire valoir dans la ligue d'Ecosse une ligue de calibre intermédiaire.

— Roland Dubé, Rimouskois qui a joint la troupe de lutteurs nains, a fait ses débuts. A date il a livré trois combats soit à Halifax, Carleton et Cabano. Jack Lumber Jack (c'est son nom de lutteur) n'a pas subi la défaite. Présentement, il prend des leçons du fameux Yvon Robert. Après une tournée en province il quittera le pays et se dirigera aux Etats-Unis où il complètera son entraînement à Détroit. Nous lui souhaitons toute la chance possible.

— A Matane, lorsqu'on dit que le club Rimouski manque de sérieux et tente de ridiculiser le club de l'endroit lorsqu'il joue à Matane, veut-on parler de la défaite de 5 à 1 que les Rimouskois ont infligée à Raymond Lapointe et sa "gang"?

— Il se pourrait que le club de Balle Molle, "Les HOBOS", de Qué-

res pour le district de Rimouski-Gaspé.

Visiteurs admis

Le public de Mont-Joli et de la région est invité à visiter la Maternité Notre-Dame du St-Rosaire, dimanche prochain, le 31 août, entre 1 heure et cinq heures de l'après-midi. Tous pourront alors juger par eux-mêmes de la belle organisation que Garde Julien a mise sur pied afin de répondre à un besoin pressant, dans les environs.

Quatorze années de détention

Après leur comparution devant le Greffe de la Paix, les prisonniers qui s'étaient évadés de la prison de Rimouski en fin de semaine, pour être capturés le lundi matin, sont maintenant rendus à la prison de Québec. Les deux individus, citoyens de la Côte Nord, devront purger respectivement une sentence totale de 14 années de détention. Ils avaient à répondre à 8 chefs d'accusation dont vols d'automobiles, vols avec effractions, deux évasions, et autres vols.

Depuis 1945, les dépenses pour fins autres que la défense au Canada — y compris celles des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux — augmentent de plus d'un milliard par année.

Dr ROLAND GAUTHIER

Médecine Générale
MALADIES DES ENFANTS

225, Ave St-Jérôme Téléphone : 91
MATANE

Mme A.-S. RIOUX

Représentante
THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE CO.
86 rue St-Pierre Téléphone : 17
MATANE

J.-ARTHUR DESJARDINS

Assurances Générales
25, St-Jérôme Téléphone : 83
MATANE

JEAN LEBEL, L.S.C., C.A.

Comptable agréé
Chartered Accountant
145 Ave St-Jérôme Téléphone: 130
MATANE

LUCIEN MERCIER, C.A.

Comptable agréé—Chartered Accountant
Syndic licencié—Licensed Trustee
Bureau: 251 St-Jérôme Téléphone: 327
Résidence : 31 D'Amours C. P. 409
MATANE

J.-LUCIEN DESCHENES

Assurances Générales
Vie—Feu—Automobile
180, St-Jérôme Téléphone: 242
MATANE

RAOUL FAFARD, C.R.

AVOCAT
Téléphone : 69 - Case postale 100
207 St-Jérôme, MATANE.

Dr MAURICE PIUZE

Heures de Bureau :
2h. p.m. à 4h. p.m. — 6.30h. p.m. à 8h. p.m.
124 Ave. St-Jérôme, MATANE.

RODRIGUE COTE

Notaire
Heures de Bureau :
9h. a.m. à 12h. — 1.30h. p.m. à 5h. p.m.
Palais de Justice MATANE.

Un avion perdu se pose à Menihék

Un avion arabe se rendant aux Etats-Unis via Rome, Prestwick, le Groenland et Goose Bay, s'étant perdu à la suite d'une panne de ses appareils radiophoniques, se pose à Menihék alors que tout semble perdu.

N'ayant plus que pour trente minutes de carburant le Capitaine ordonna à son navigateur et au seul passager d'enfler le radeau de sauvetage et de se préparer pour un atermoiement, se croyant toujours au-dessus de l'Atlantique, chose certaine l'avion allait couler. Une épaisse couche de nuages obscurcissait le ciel alors qu'une autre couche plus basse leur cachait la terre.

La descente commença. Le passager, en possession d'un billet sur un avion de ligne régulier, mais qui, au dernier moment, avait pris l'avion arabe, ajusta sa ceinture de sauvetage et le navigateur se cramponna bien à l'arrière attendant le moment fatal. Soudainement, le pilote vit une lumière diffuse traversant la basse couche de nuages, fort probablement celle d'un navire. La lumière disparut, une illusion d'optique sans doute. Toutefois, il dirigea son appareil dans la direction où la lumière lui avait apparu. Le miracle du vingtième siècle venait de s'accomplir : "un aéroport avec toutes ses lumières".

Quelques instants plus tard le trio joyeux se jeta à genoux embrassant la terre qu'il croyait ne plus jamais revoir.

Menihék, le pilote n'en avait jamais entendu parler, se croyant toujours au Groenland.

Dégustant un café chaud, ils écoutèrent l'opérateur Rolly Lutwick et Henry Gagné expliquant le phénomène lumineux. C'était notre nouveau projecteur servant à déterminer la hauteur des nuages que j'avais allumé, en expliquant le fonctionnement à Dick Aberson de C.M.M.K. "Ceci est la lumière", dit Rolly en rieur une pâle lumière bleue illuminant le commutateur. A l'exténa le ciel pour un moment. L'ampoule venait de brûler.

"Sept-Iles"

SAINTE-FLAVIE

Mariage.— Le 24 juillet, M. l'abbé Maurice Chouinard bénissait le mariage de son frère, M. Léon Chouinard, avec Mlle Marie-Adèle Ross, fille de M. et Mme Alexandre Ross, de Ste-Flavie. M. Clément Chouinard servait de témoin à son frère et M. Alexandre Ross accompagnait sa fille. Après la réception chez les parents de la mariée, les nouveaux époux partirent en voyage vers le Lac St-Jean et Cap-de-la-Madeleine. Nos meilleurs vœux de bonheur.

FLEURS

pour
BAPTEMES
MARIAGES
FETES
DECES
Fleurs naturelles
Prompte Livraison

Studio Gardenia

Mlle Evelyne Coulombe
10 Av Cathédrale
Rimouski, - Tél: 561

Procuress vous un
SUPPORT SPENCER
dessiné spécialement
pour vous

Que vous ayez besoin
d'un corset esthétique
ou d'un support médical,
je suis à votre disposition.



SPECIALITES : Ceintures et corsets médicaux pour hommes, femmes et enfants. Satisfaction garantie. Adressez-vous à

Mme L. S. PELLETIER
Corsetière Spencer diplômée
5, rue de la Fabrique Tél: 403
MATANE
Voisin de l'église

Dr Paul-Emile BELLEY

MEDECIN VETERINAIRE
6 rue De Riverin, - MATANE
Téléphone : 975.

Dr Claude D'Amours

CHIRURGIEN-DENTISTE
145 Ave St-Jérôme, - Téléphone 805
MATANE.
Heures de bureau :
Lundi, mercredi, vendredi—9h. a.m. à 10h. p.m.
Mardi, jeudi—9h. a.m. à 5h. p.m.
Samedi :—9h. a.m. à midi.

Dr JACQUES THIBAUT

257 Ave St-Jérôme, Matane. Tél. 797
Chirurgien-Dentiste
Heures de bureau :
9hres à 12 hrs A.M. - 1.30 hrs à 5 hrs P.M.
Le soir sur appointment

N. PILON

NETTOYEUR-EXPERT
Lingerie pour dames et pour hommes
PROCEDE RETEX PROCESS
Tapis - Rideaux - Autre lingerie de maison
72, rue St-Christophe MATANE.

RAYON X

Dr ROLAND BERGERON
CHIRURGIEN
Téléphones :
Bureau : 350 Résidence : 350
186, Ave St-Jérôme MATANE.

PAUL-H. SIMARD & CIE

Comptables Agréés
Paul H. Simard, B. Com. L.A., C.A.
Syndic Licencié
Robert LeBoeuf, M.S.C., C.A.
Albert Gagné, M.S.C., C.A.
303 oul. Charest Téléphone : 3-7367
QUEBEC 2-7913

L. THIBAUT & FRERES

Représentants de
GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA LTD
Pontiac, Buick, Camions G.M.C.
Pièces de rechange G.M.C.

L. BEL & LEBEL

NOTAIRES
J. O. LEBEL
G. ALEXANDRE LEBEL
7, rue St-Pierre, - - MATANE.

Cérémonie de vêtue et de profession à la Maison-Mère du T.S. Rosaire

Le 15 août, le Rév. Père J. Lannic, c.j.m., prédicateur de la retraite chez les Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, fut délégué par Son Excellence Mgr Parent, archevêque de Rimouski, pour présider la cérémonie de vêtue et de profession à la maison-mère. Il était assisté de M. l'abbé C.-A. Morin, aumônier de l'Institut familial, et de M. l'abbé Alfred Gallant, curé de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Fatima, des Iles-de-la-Madeleine. Ce dernier, frère de l'une des élèves, fit aussi le sermon de circonstance.

Ont revêtu le Saint-Habit: Anna-Marie Raymond, de Causapscal (en religion Soeur Marie de Ste-Thérèse de la Ste-Face); Annette Leclerc, de l'Isle-Verte, en religion Soeur Marie de Jésus Adolescent; Marie-Paule Bouchard, de St-Donat, en religion Soeur M. de St-Camille de Lellis; Marthe Rousseau, de Nazareth, Rimouski, en religion Soeur M. de St-Théodule; Jacqueline Michaud, de Baie-des-Sables, en religion Soeur M. de Ste-Laurent-du-Sauveur; Marie-Rose Morin, de La Rédemption, en religion Soeur Marie-Rédemptrice; Hectorine Proulx, de la Trinité-des-Monts, en religion Soeur Marie de Ste-Rachel; Ruth Cabot, de Montréal, en religion Soeur M. de Ste-Louise-des-Anges; Mariette Lepage, de Ste-Blandine, en religion Soeur Marie de Cana; Gabrielle Richard, de St-Hubert, en religion Soeur M. de St-Florent; Rolande Lévesque, de St-Gabriel, en religion Soeur M. de Ste-Andréa; Marie-Anne Lepage, de St-Gabriel, en religion Soeur M. de St-Joseph-de-Bethléem; Rose-de-Lima Lepage, en religion Soeur M. de Ste-Jeanne-d'Orléans.

Ont émis les vœux annuels: Milledred Pelletier, Soeur M. de St-Alphonse; Simone Voyer, Soeur Marie Laetitia; Gisèle Powers, Soeur M. du Bon-Secours; Colette Gendron, Soeur M. de Ste-Véronique-du-Sauveur; Marie-Paule Joncas, Soeur Marie de St-André-Albert; Jacqueline Desmeules.

Restauration d'écoles à Lac-au-Saumon

A l'Académie St-Edmond, la Commission scolaire du village de Lac-au-Saumon a entrepris les travaux de réparation. Les lambris extérieurs seront recouverts de bardeaux d'amiante. L'intérieur sera peinturé à la grande. Les travaux sont commencés depuis une semaine. A voir travailler les ouvriers et les peintres, on conclut que le tout sera terminé pour le 2 septembre, date de l'ouverture des classes.

Le Rév. Frère Samuel dirigera encore cette année l'enseignement de ce collège. Deux Frères et les deux institutrices, Milles Barr et Joncas, enseigneront dans les classes inférieures.

Au Couvent du St-Rosaire, il y aura six classes, cette année. Milles Morin et Pinard enseigneront avec les Dames Religieuses. Mlle Poirier dirigera l'école No 3, au rang 4.

La Commission scolaire de la paroisse a entrepris de réparer entièrement l'école No 3 du rang 4. Le vieux solage a été démolit et sera remplacé par un neuf qui permettra de creuser une cave haute. Des commodités modernes seront placées à l'intérieur. Quand tout le travail sera terminé, cette école aura l'apparence d'une école neuve. M. Poirier est le surveillant des travaux.

Soeur Marie Salomé; Jacqueline Saucier, Soeur M. Reine du St-Sacrement; Emilienne Lévesque, Soeur M. de St-Zéphirin; Rita Saindon, Soeur Marie-Ange de la Charité.

Ont émis les vœux perpétuels: Bernadette Bérubé, Soeur M. de St-Donald; Marthe Bélanger, Soeur Marie-Adolescente; Yolande Dubé, Soeur M. de St-Alfred-le-Grand; Béatrice Henry, Soeur M. de Ste-Elisabeth-de-Thuringe; Esmée Parent, Soeur Marie de St-Wilbrod; Marie-Anne Samson, Soeur Marie-Reine-des-Anges; Maria Dionne, Soeur M. de St-Thomas Morus; Gervaise Rioux, Soeur M. de Ste-Gemma Gallani; Agnès Gallant, Soeur M. de Ste-Hélène; Madeleine Leclerc, Soeur Marie de St-André; Marguerite Roy, Soeur Marie de St-Basile; Micheline Bélanger, Soeur M. de St-Michel-des-Saints; Irène Beaulieu, Soeur Marie Lorette-des-Anges; Lorraine Després, Soeur Marie de Ste-Françoise-Cabrini; Jacqueline Cyr, Soeur Marie-Amabilis; Béatrice Gaudreau,

Soeur Marie du Cap; Olivette Labrecque, Soeur M. de Ste-Elisabeth; Rita Harton, Soeur M. de Ste-Apolline; Gabrielle Landry, Soeur Marie de St-Adjutor; Berthélie Brulé, Soeur M. de Ste-Emilie-du-Rosaire; Thelma Bouchard, Soeur M. de Ste-Bérénice; Solanges Létourneau, Soeur Marie du Mont-Carmel; Laurette Pelletier, Soeur Marie des Oliviers; Béatrice April, Soeur Marie de St-Léonidas; Yvonne Dionne, Soeur Marie Vierge du Temple.

Au choeur, outre les prêtres ci-haut mentionnés, on remarquait les Rév. Pères D. Lachance et Chs-Eug. Voyer, rédemptoristes, MM. les abbés J.-D. Quinn, de Millinocket, Maine, Zénon Desrosiers, curé de Newport, Paul Gendron, Anse-aux-Gascons, Charles Pelletier, curé de St-Honoré, Pierre Chouinard, curé de Bassin, Iles-de-la-Madeleine, Régis Grenier, curé de Barchois, Paul-Emile Brulé, du Séminaire de Rimouski, et le Rév. Frère Téléphore Roy, m.s.c., de Québec.

Trois fois par semaine, on fera une distribution de crème glacée aux soldats de la première division de la marine au front de Corée au cours de cet été.

L'Amicale des anciens du Sanatorium de Mont-Joli sera fondée le 14 septembre

La réunion de fondation de l'Amicale des Anciens du Sanatorium St-Georges de Mont-Joli aura lieu dimanche le 14 septembre prochain.

Le Sanatorium St-Georges de Mont-Joli a ouvert ses portes aux malades le 30 juillet 1939 et depuis cette date, les autorités du Sanatorium ont toujours désiré organiser une Amicale des Anciens en vue de maintenir un lien plus étroit entre ces anciens et le Sanatorium.

Pour des raisons bien spéciales, l'organisation de cette Amicale a été retardée jusqu'à cette année et la réunion de fondation a été fixée au dimanche 14 septembre prochain.

Les autorités du Sanatorium espèrent recevoir, en cette circonstance, la visite de plusieurs centaines d'anciens et profiteront de cette occasion pour s'unir en vue de venir en aide à des anciens nécessiteux, aux familles des anciens qui décéderont dans l'avenir et aider également à la

réhabilitation de ceux qui désirent apprendre un métier ou s'établir dans un commerce, une profession, etc.

Cette réunion commencera à 9h30 a.m. par une messe qui sera dite à la chapelle du Sanatorium par M. l'abbé Léo Bérubé, curé de la Rivière-Trois-Pistoles, ancien malade du Sanatorium. Le sermon de circonstance sera fait par le R.P. Samuel Côté, c.m.i., aumônier du Sanatorium. La réunion de fondation commencera à 10h30 pour se terminer à 12h30 où les autorités du Sanatorium recevront les anciens à un buffet-froid qui leur sera servi dans la grande salle à manger du Sanatorium. Après le dîner les anciens seront autorisés à visiter l'institution et les malades du Sanatorium.

Tous les anciens qui ne l'ont pas encore fait, sont priés de communiquer immédiatement avec M. Geo.-H. Dechamplain, administrateur-financier du Sanatorium. (Communiqué)

SERVICE DE 24 HEURES PAR LA POSTE

Achetez et économisez



au moyen de notre catalogue nouvelle édition "automne-hiver"

"MAGASINEZ" à la maison en feuilletant ce catalogue qui vous offre un vaste choix d'articles à des prix plus bas.

COMMANDES EXPÉDIÉES LE JOUR DE LEUR RÉCEPTION

Nous garantissons l'expédition de votre commande dans les 24 heures qui suivent sa réception au comptoir postal.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

VOICI QUELQUES-UNES DES AUBAINES QUI SE TROUVENT DANS NOTRE CATALOGUE



Gratuit à l'occasion du retour à l'école. Avec chaque achat de \$5.00 ou plus, fait par catalogue, nous donnons un crayon à bille pratique pour l'écolier. Cette offre est valable d'ici à la fin de septembre.



POPULAIRE VESTON "BLAZER" de belle flanelle laine et coton, entièrement doublé de satin similaine. Couleurs: bleu, vin. Grandeurs 24 à 28 pouces. Ages: 6 à 10 ans. Item 1131164. Prix, port payé 7.98



ORLET LAINE ET RAYONNE. Mince et feutillée. Encolure, poignets et ceinture en tricot extensible. Bleu, rouge, noir. Ages: 8 à 14 ans. Item 1427133. Chacun, port payé 2.49



BAS DE CACHEMIRE pour enfants. Coton et laine. Pieds sans couture. Confortables pour le marche et le jeu. Contours: chemises, 7, 7 1/2. Item 1127422. La paire .65



PROCUREZ-VOUS LA DERNIÈRE ÉDITION DE NOTRE CATALOGUE "AUTOMNE-HIVER" SI VOUS NE L'AVEZ PAS DÉJÀ REÇU.

Dupuis Frères Limités, 780, rue Brewster, MONTRÉAL. Veuillez m'envoyer, à titre gratuit, votre nouveau catalogue "AUTOMNE-HIVER".

Nom: _____

Adresse: _____

Ville ou Village: _____

Prov: _____

Achetez bien qui achète au moyen du catalogue Dupuis

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président

LE PLUS GRAND MAGASIN À RAYONS ET COMPTOIR POSTAL DE LANGUE FRANÇAISE AU MONDE

SALAIRES AUGMENTES DANS L'INDUSTRIE DU BATIMENT

Rimouski passe de la zone 3 à la zone 2

Une sentence arbitrale unanime rendue, il y a déjà quelques semaines, a accordé de substantielles majorations de salaire aux ouvriers de l'industrie du bâtiment du district de Québec de même qu'une réduction de quatre heures dans la semaine normale de travail. Cette sentence arbitrale lie les parties, soit le Conseil des Métiers de la Construction des Syndicats catholiques nationaux de Québec et l'Association des Constructeurs de Québec, Inc.

En ce qui concerne les salaires, l'augmentation accordée par le tribunal d'arbitrage est de 15 cents de l'heure pour les ouvriers de métier et de 10 cents de l'heure pour les journaliers. Pour les hommes d'entretien employés à la semaine, l'augmentation a été fixée à \$6.00 pour les hommes de métiers et à \$4.50 pour les journaliers.

Ces majorations portent le salaire du briqueteur à \$1.60 dans la zone I du décret, \$1.40 dans la zone II, \$1.35 dans la zone III et \$1.25 dans la zone IV; le salaire du menuisier à \$1.40, \$1.30, \$1.25 et \$1.15 selon la zone; le salaire du peintre à \$1.30, \$1.25, \$1.20 et \$1.10.

Le salaire de base, c'est-à-dire le salaire du manoeuvre, s'établit, se-

lon la zone dans laquelle il est employé, à \$1.05, \$0.95, \$0.90 et \$0.80.

En matière de durée de travail, la semaine, qui était jusqu'à maintenant de 48 heures par semaine passe à 44 heures pour les hommes de métier dans la zone I. De plus, le tribunal d'arbitrage octroie aux employés de l'industrie de la construction une semaine de vacances payées calculées sur la base de 2% du salaire hebdomadaire. Cet article se lit comme suit: "Tous les ouvriers de la construction ont droit à une semaine de vacances payées. En conséquence, chaque ouvrier aura droit à 2% de son salaire hebdomadaire qui lui sera versé par son patron en plus de son salaire hebdomadaire".

La stipulation du décret relative au surtemps est également modifiée de manière à prévoir une rémunération à raison de temps et demi avant minuit et de temps double après minuit. Cette rémunération sera calculée non pas sur les taux du décret, mais sur le salaire effectivement payé à l'ouvrier dans chaque cas.

La distribution des zones du décret est également légèrement changée. C'est ainsi que les cités de Thetford-Mines et Black Lake passent de la zone II à la zone I. A ce propos, la sentence déclare: "L'examen des échelles de salaires a en effet démontré des taux de salaires inférieurs pour les ouvriers du bâtiment à ceux des autres ouvriers de cette région. Nous sommes donc unanimes à accéder à cette demande. La ville de Rimouski, qui faisait jusqu'à maintenant partie de la zone III passe dans la zone II.

Le tribunal d'arbitrage était composé de Me Roger Thibaut, qui agissait comme président, du confrère Rosaire Gosselin, président du conseil des Métiers de la construction, qui était arbitre pour la partie syndicale, et de M. Abel Ratté, qui avait été désigné par la partie patronale.

C'est le confrère Jean Marchand, secrétaire général de la C.T.C.C., qui représentait le Conseil des Métiers de la Construction, et M. J.-E. Picard, secrétaire de l'Association des Constructeurs, qui occupait pour cette dernière.

Val-Brillant fête le 40e anniversaire de l'arrivée de son curé

manche, le 24 août, les noces de rubis de l'arrivée de M. l'abbé J.-D. Michaud, curé de la paroisse. A 9h30, heure qu'il tardait à tous d'entendre sonner, le jubilaire célébra la grand-messe de la fête assisté à l'autel de MM. les abbés J.-B. Caron et P.-E. Brulé, tous deux de la paroisse.

Au sanctuaire, on remarquait M. le chanoine Victor Côté, de Matane, et MM. les abbés Ls-P. St-Onge et Hervé Beaulieu. Ces deux derniers sont aussi enfants de la paroisse.

A l'avant-nef, on pouvait voir nombre de religieuses de différentes communautés venues à titre d'enfants de la paroisse participer à la célébration des noces d'or de leur Alma Mater le lendemain. Quelques dignitaires de l'autorité civile et plusieurs anciens avaient également pris place de ce côté.

A l'orgue, qui était touché par Mlle Gilberte Langlais, la chorale paroissiale exécuta la messe d'Albrecht. Agissait comme maître de chapelle le Rév. F. Léopold-Maurice, mariste. Un soliste, le Rév. F. Rosario, mariste, exécuta pendant la messe un Pater, le Panis Angelicus et un Ave.

Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Ls-Ph. St-Onge qui sut, en termes choisis et délicats, démontrer la grandeur de la mission du prêtre curé et rappela les bienfaits dont avait bénéficié la grande famille paroissiale. Il termina en présentant au jubilaire les hommages et les vœux des paroissiens.

A l'issue de l'office divin, une adresse fut lue par M. Georges Ducas, maire du village, et M. Joseph

Aubut, maire de la paroisse, fit la remise d'une bourse substantielle.

Le jubilaire répondit avec éloquence et signala les réalisations accomplies au cours des dernières quarante années et présenta à son tour des remerciements et des félicitations à la population qu'il dirige et dont il se dit fier à plus d'un égard. Il signala toute la consolation qu'il a éprouvée à Val-Brillant et précise qu'il serait prêt à recommencer cette période de sa vie. Il rendit hommage à ses collaborateurs immédiats, M. les vicaires qui l'ont si efficacement assisté

durant ce temps. Puis un rendez-vous fut fixé pour l'après-midi à la salle municipale où il y eut rencontre du jubilaire, des anciens de Val-Brillant et des paroissiens.

Le soir, une séance dramatique et musicale fut exécutée avec grand brio par nos artistes locaux. L'entrain et l'intérêt furent soutenus et maintenus jusqu'à la fin.

En terminant, le jubilaire réitéra l'expression de ses sentiments et l'on se dispersa après le chant de "O Canada" gardant un souvenir inoubliable de cette jubilante journée.

DINER CHAMPETRE OFFERT AUX 4-H



Lors de leur dixième congrès annuel, qui eut lieu la semaine dernière à Montréal, la maison Catelli a reçu les délégués à un déjeuner champêtre. Ci-haut, M. Paul Bienvenu, président de la maison Catelli, indique au nouveau président des clubs 4-H de la province de Qué-

bec, M. Grégoire Bellavance, de St-Fabien, la vraie manière de manger le spaghetti et de le déguster. Mlle Lucette Diamant, de St-Pascal de Kamouraska, la gagnante du prix d'art culinaire donné par la maison Catelli, regarde le procédé et approuve d'un large sourire.

(Photo Metro)

Accident de la fenaison

AUX HAUTEURS

Un cultivateur de St-Frs-Xavier des Hauteurs, M. Victor Deschênes, âgé de 26 ans, s'est accidentellement arraché l'annulaire de la main gauche dans un chargeur à foin, mardi dernier. Il a été conduit à l'hôpital St-Joseph de Rimouski où les chirurgiens ont dû procéder à l'amputation complète de la phalange blessée.

Le village historique indien d'Hochelaga, qui se trouvait autrefois à Montréal, comptait plus de 3,000 habitants en 1535.

VIRAGES

Faites vos virages à droite, de l'extrême droite de la chaussée, et ceux de gauche, du centre du chemin. Autrement, vous embêteriez quelqu'un.

Un bambin se fracture un bras

Jean-Yves Lebrun, âgé de cinq ans, fils de M. et Mme Gilles Lebrun, de la rue Lechasseur, à Mont-Joli, s'est fracturé le bras gauche la semaine dernière en tombant de son tricycle. C'est le Dr Paul Lévesque qui fut appelé pour lui donner les soins nécessaires et le jeune Jean-Yves est maintenant en bonne voie de rétablissement dans sa famille.

LA PLUS IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DU CANADA PRESENTE UN PLAN DE POLICE TOUT NOUVEAU :

ASSURANCE-VIE et REMBOURSEMENT DE VOTRE ARGENT

Les grandes lignes de ce plan :

1. Protection d'assurance-vie jusqu'à l'âge de 65 ans.
2. Remboursement de toutes les primes de base versées (d'après le tarif annuel), plus les dividendes, si l'assuré est en vie à l'âge de 65 ans.
3. Emise sur la vie des hommes et des femmes.
4. Emise aux âges de 15 à 50 ans inclusivement.
5. A l'âge de 65 ans, les fonds peuvent:
 - (a) être touchés en espèces;
 - (b) servir à l'achat d'une police libérée, d'un montant égal au capital assuré à l'origine, sans preuve d'assurabilité (si le choix est fait à l'avance), et le solde peut être touché en espèces ou sous forme de revenu garanti;
 - (c) servir à l'achat d'une rente;
 - (d) être laissés en dépôt à un taux d'intérêt garanti.

Il y va de votre propre intérêt de vous renseigner immédiatement sur cette police moderne et remarquable de la Sun Life. Pour plus de renseignements, consultez votre agent de la Sun Life ou communiquez avec la succursale de la Sun Life la plus rapprochée de chez vous.

SUN LIFE DU CANADA
Ls de GONZAGUE GAGNON

Gérant régional

Tél : 209

MONT-JOLI, P. Q.

TOUJOURS DE SAISON!

Black Label



LA meilleure "LAGER" NE COÛTE PAS PLUS CHER!

SUCCES A L'ECOLE NORMALE D'AMQUI

Les finissantes de l'École Normale d'Amqui, dirigée par les Dames Ursulines, ont reçu leurs diplômes du département de l'Instruction publique.

Cours complémentaire: très grande distinction, 90%: Mlles Ghislaine Doucet, Lac-Humqui, Bernadette Bouchard, Causapsal.

Grande distinction, 80%: Mlles Fernande St-Onge, Amqui, Lucienne Gagné, Amqui, Magella Dionne, Amqui, Janine Michaud, St-Fabien.

Distinction, 70%: Mlles Réjeanne Ouellet, St-Jean-de-Dieu, Normande Lavoie, Amqui, Pierrette Garon, Val-Brillant.

Diplômes élémentaires, grande distinction: Mlles Gisèle Parent, Bic, Ghislaine Dionne, Amqui, Fabienne Guité, Maria, Olivette Michaud, St-Fabien, Laurene Gauthier, Amqui, Huguette Castonguay, Causapsal, Rosalie Denis, St-François d'Assise, Louise Gagné, St-Philémon, Marielle Parent, Val-Brillant, Lucienne Beau-lien, St-Noël, Bernadette Jean, Amqui, Janine Frigon, Ste-Florence, Jannette DeCourval, Amqui.

Avec distinction, 70%: Mlles Georgette St-Laurent, Sayabec; Pierrette Riverin, Amqui, Gracieuse St-Amand, St-Moïse, Lucienne Roy, Amqui, Marie-Reine Marcheterre, Amqui, Murielle Castonguay, Causapsal, Carmelle Joubert, St-Cléophas.

Avec succès, 60%: Mlles Raymond de Tremblay, Causapsal, Madeleine Dionne, Sayabec.

Nous offrons nos plus sincères félicitations à ces jeunes étudiantes.

Echos de Mont-Joli

— M. et Mme Dominique Rioux, de Rouyn, visitent actuellement leurs frères et sœurs de Mont-Joli.

— M. Dorilla Simard est revenu de Montréal où il a assisté au mariage de sa fille, Irène.

— M. et Mme Noël Létourneau et leurs enfants ont quitté Mont-Joli pour aller demeurer à Québec.

— Mlle Dolorès Sénéchal, é.g.m., de Montréal, passe quelques semaines chez sa mère, Mme Georges Sénéchal.

— Mlle Murielle Doyer est de retour d'un voyage d'une quinzaine à Fall-River, Mass., où elle a visité des

Saint-Adelme

Retraite.— Du 10 au 17 août, eut lieu dans notre paroisse une grande retraite suivie des Quarante-Heures prêchées par les RR. PP. Danis et Bouchard, Rédemptoristes.

Baptêmes.— Le 10 août, Joseph-

parents et des amis.

— M. Réal Sénéchal, d'Albertville, était de passage à Mont-Joli, ces jours derniers.

— M. et Mme Jean-Charles Bourgoïn, de Québec, ainsi que leur fils étaient en promenade chez le juge Ls-J. Gagnon et chez Me J.-M. Gagnon, notaire.

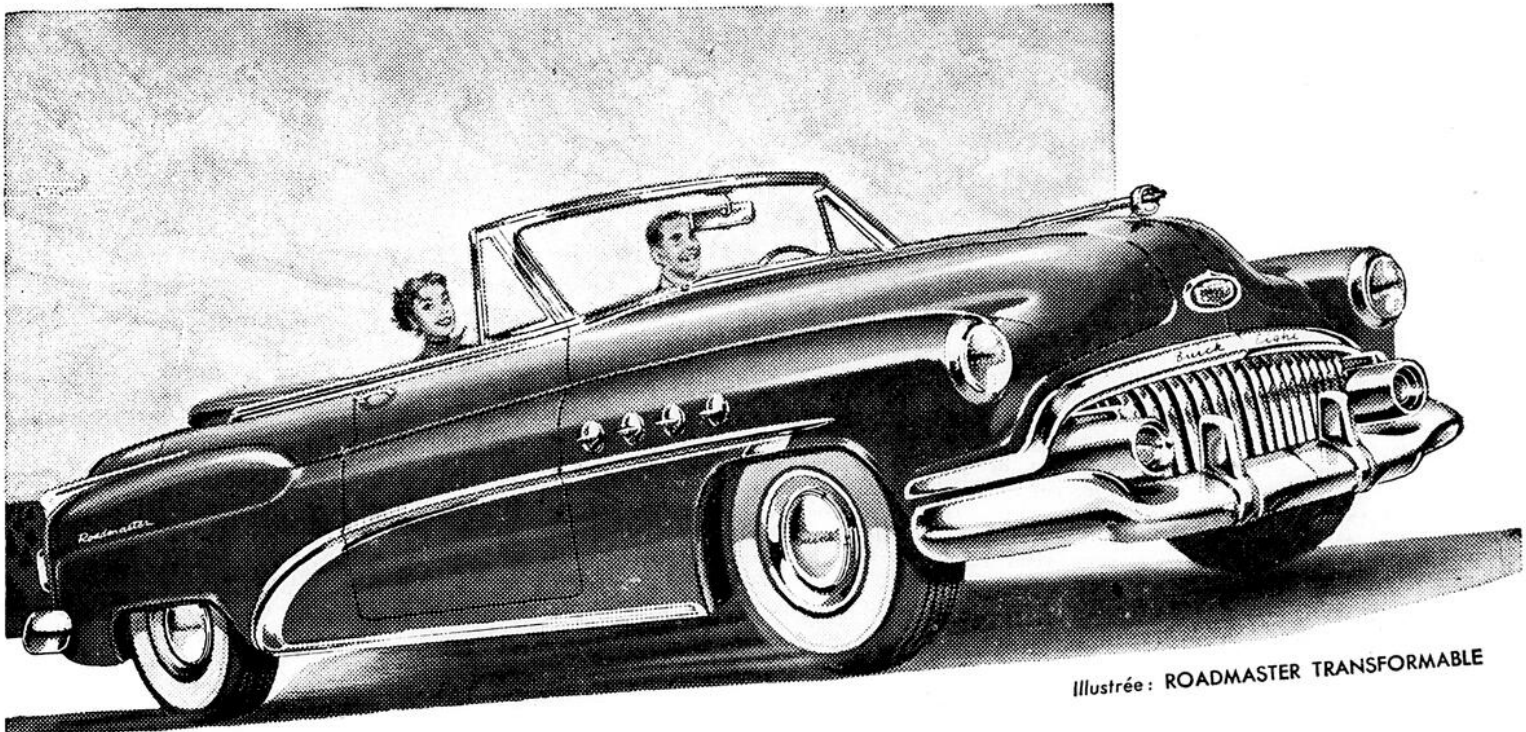
Clarence, enfant de M. et Mme Roland Lavoie (Marguerite Ouellet).

— Le 17, Joseph-Gilles, enfant de M. et Mme Antonin Harrisson (Rita Lévesque).

Mariages.— Le 2 août, M. Gilbert Bélanger, fils de M. Ernest Bélanger, de St-Jean de Cherboung, avec Mlle Monique Caron, fille de M. François Caron.

— Le 9, M. Valmont Simard, de St-Rédempteur de Matane, avec Mlle Marcelle Forbes, fille de M. et Mme Albé Forbes.

— Le 12, M. Benoît Gauthier, fils de M. et Mme Louis Gauthier, de St-Luc, avec Mlle Monique Ross, fille de M. et Mme Moïse Ross.

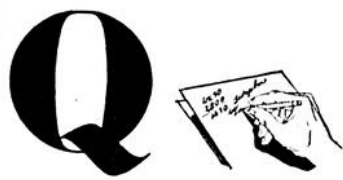


Une valeur General Motors

Illustrée: ROADMASTER TRANSFORMABLE

Voeux perpétuels et annuels

Une religieuse originaire de St-Gabriel a prononcé ses voeux perpétuels chez les RR. SS. du Bon-Pasteur, à leur maison-mère de Québec. Il s'agit de Soeur Marie-Anne, née Antoinette Gagnon. Des voeux annuels ont été émis lors de la même cérémonie par Soeur Marie de St-Clément, née Francine Beaudon, de Capucins, comté de Matane, et Sr Marie de St-André Corsini, née Georgette Côté, de Matane. Un groupe imposant de postulantes, dont plusieurs jeunes filles de la région, ont aussi revêtu la sainte livrée.



Comment puis-je faire valoir mon argent?



En me procurant une police d'assurance-vie.

Presque toujours, une police d'assurance-vie constitue la forme idéale de placement. C'est pour vous un moyen sûr et méthodique d'avoir des économies, une rente de retraite et de laisser de l'argent à votre famille après votre décès. L'assurance-vie vous permet d'atteindre ce triple but économiquement, sans aucun souci, sans aucun risque. Demandez à un représentant de la Mutual Life du Canada de vous renseigner sur la manière de faire valoir votre argent.

N-1252F



Succursale: immeuble Banque Canadienne Nationale, Rimouski, P. Q.

G.-O. Rouleau, gérant de succursale Jean-Charles Paradis, représentant 35, rue St-Georges Tél: 276 MATANE

Appelez les réserves

... en touchant l'accélérateur du bout du pied

La plupart des autos sont appelées à donner un service double.

Elles passent une bonne partie du temps à faire des commissions, à conduire les enfants à l'école, les dames aux magasins, les messieurs au travail, la famille et les amis à des clubs et à des réunions sociales.

Dans ces fonctions, les voitures n'ont pas à déployer beaucoup de puissance.

Mais il y a des circonstances où vous exigez beaucoup plus d'une voiture, et c'est alors que vous voulez ce que la ROADMASTER de cette année a à offrir.

Sous son capot élégant, il y a un moteur Fireball 8—un moteur à soupapes en tête capable de vous donner 170 CV au besoin.

Et—avec ce moteur—il y a aussi un carburateur Airpower qui donne une alimentation économique d'essence et d'air par deux cheminées plus petites que d'ordinaire pour la conduite normale—ce qui signifie que vous consommez maintenant à 40 milles à l'heure moins d'essence que vous en consommiez antérieurement à 30.

Mais il y a deux cheminées en réserve—qui n'attendent que vos ordres pour entrer en jeu—et elles font bondir la voiture avec une telle force que vous êtes poussé contre le dossier alors que vous dépassez un camion—sortez d'une impasse—gravissez une côte—et le pointeau du velocimètre décrit un arc deux fois plus rapidement que la trotteuse de votre montre.

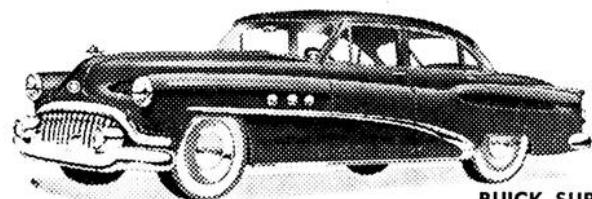
Vous devriez certainement en faire l'expérience au volant.

Vous devriez également savoir l'assistance que la direction hydraulique* procure dans les manoeuvres lentes—et l'impression reconfortante de maîtrise qu'elle vous fait éprouver aux allures de croisière.

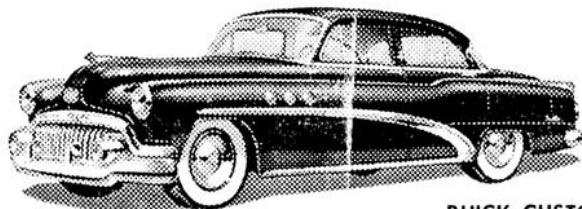
Et cette ROADMASTER 1952 a de plus gros freins que toute autre Buick d'après-guerre—la malle la plus spacieuse depuis que les pneus de secours ont disparu des ailes avant—un signal lumineux qui vous avertit quand le frein de stationnement est appliqué—et en plus de tout cela, les draps les plus élégants que Buick ait jamais offerts dans ses intérieurs.

Quand viendrez-vous voir cette voiture de performance distinguée? Nous vous attendrons bientôt.

*Facultative à coût additionnel sur la ROADMASTER seulement.



BUICK SUPER



BUICK CUSTOM

M-552BF

Quand de meilleures automobiles seront construites

BUICK

les construira

L. THIBAUT & FRERE ENR., MATANE

CARNET MONDAIN

— M. et Mme Johnny Chassé sont présentement en visite chez Mme N.-W. Nazair.

— Mlle Huguette Harrisson est de retour dans sa famille après avoir passé quelques jours à Cap-Chat.

— M. et Mme J. S. Jenkins, de Boston, étaient récemment de passage à Matane.

— M. et Mme V. Dion sont de retour d'un court voyage à Québec.

— Mme Albert Perry est actuellement en promenade sur la Côte Nord.

— M. et Mme J.-M. Provost et leur fille Christine sont de retour à Matane-sur-mer après avoir passé quelques jours à Montréal, les invités de M. et Mme Alphonse Provost.

— M. Roland Boulay est revenu d'un voyage à Montréal et Chicoutimi où il a passé une semaine.

— Mlle Claire Beauchemin, de Québec, est présentement en visite chez sa soeur Mme J.-Yves Desrosiers.

— Mlles Simone et Laure St-Laurent sont présentement à Matane, en visite chez M. et Mme Paul Blouin et M. Joseph St-Laurent.

— Mme Georges Bernier, de Montréal, est en promenade chez M. Emile Boulay, de Matane, ainsi que Mme Tobie Bernier.

— M. Denis Blouin, fils de M. et Mme Bertrand Blouin, de Montréal, est actuellement à Matane, l'invité de ses grands-parents Blouin et St-Laurent.

— M. et Mme Michel Clear, de Montréal, sont présentement en visite chez Mme Hector Gagnon.

— M. Gaston Saucier, de Québec, était de passage à Matane, dernièrement.

— Mlle Yvette Blouin est de retour d'un voyage à Forestville.

— Mme Noël Blouin et son fils Claude sont en promenade à Matane.

— Mlle Josette Joncas reprend ses activités à CKBL après avoir passé quelques semaines à Québec, Rimouski et Sept-Îles.

— Mme G. Drapeau, de Baie-Comeau, est présentement en visite à Matane.

— Mlle Armande Desrosiers, étudiante garde-malade à l'hôpital St-Luc, de Montréal, reprendra ses cours après avoir passé quelques semaines de vacances chez M. et Mme Armand Desrosiers.

— M. et Mme Emile Boulay sont de retour d'un voyage à Montréal et Montmagny.

— Mlle Violette Fournier, de Cap-Chat, actuellement à Matane, l'invitée de Mlle Bérangère Pinault.

— M. Stevens Blouin est présentement à Forestville pour quelques jours.

Mariage Ross-Landry

Le mercredi 20 août a été béni en l'église de Baie-des-Sables le mariage de Mlle Yolande Landry, de Matane, fille de M. et Mme Eugène Landry, de Baie-des-Sables, avec M. David Ross, de Matane, fils de M. et Mme Paul Ross, de Matane également. La réception eut lieu à l'hôtel "Au Bec Fin" à Ste-Luce-sur-mer et de là les nouveaux époux partirent pour leur voyage de noces à Toronto et New-York.

Réception

Le 9 août, Mlles Georgette Fournier et Gisèle Dionne recevaient de 4 à 6, à l'hôtel Bernier, en l'honneur de Mlle Bibiane Ratté, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Valmont Cantin. Parmi les invitées, on remarquait : Mme Honoré Voyer, Mlles Anita Gauthier, Lorraine Jourdain, Jacqueline Tremblay, Lorraine Gagnon, Lucile Paradis, Jeanne Meunier, Rachel Bérubé, Thérèse Grégoire, Carmelle Roy, Yvonne Gauthier, Jeanne Rioux, Lucille Tremblay, Jeannine Côté, Bérangère Pinault, Claire Landry, Mimi Thibault, Lucille Harrisson, Estelle St-Louis, Muriel Dionne, Claudette Forbes, Charline Dugas, Monique Veilleux, Lucille Gagnon, Jeanne, Luce et Berthe Bélanger, Françoise Heppell, Marise Girard Lise Dionne, Jacqueline Ratté, Marthe Philibert et Jeanne d'Arc Nazair.

Le village de Holberg, en Colombie britannique, est entièrement construit sur des radeaux. Il se compose de demeures pour les bûcherons.

Recherche du pétrole dans la Gaspésie



Tel qu'annoncé officiellement, les possibilités pétrolières de la Gaspésie seront explorées en profondeur sans délai. Depuis le milieu du dix-neuvième siècle, cette région de la côte orientale intrigue les savants et les géologues; elle est l'un des premiers endroits de l'Amérique du Nord où on a trouvé du pétrole sous forme liquide. M. Louis Hudon, industriel en vue de Sorel et président de New Peninsular Oil Ltd, qui a rempli les fonctions de conseiller financier du ministère de la production pour la défense à Ottawa, vient d'annoncer un program-

me de travaux qui soulève beaucoup d'intérêt. On est à transporter vers la propriété un appareil moderne de forage rotatoire et, sous la surveillance de géologues et ingénieurs en pétrole de la Louisiane, on forera jusqu'à une profondeur de 7.000 pieds. La photo montre monsieur Hudon, à gauche, étudiant les cartes géologiques de la région avec monsieur Roy Robertson, de Montréal, président de plusieurs entreprises minières du Québec et l'un des membres du groupe d'importants hommes d'affaires qui s'intéressent à cette entreprise de la Gaspésie.

Intronisation de Mgr Louis Lévesque, aujourd'hui, à Hearst

Accompagné de S.E. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, S.E. Mgr Louis Lévesque a quitté Rimouski à 6h30, dimanche soir, pour se diriger vers son nouveau diocèse où son intronisation a eu lieu ce matin, dans la cathédrale de Hearst, où Son Excellence a célébré une messe pontificale.

Les deux prélats étaient escortés de M. l'abbé Georges-Henri Tremblay, un fils de la paroisse de Sayabec, qui fera désormais partie du clergé de Hearst, et de M. l'abbé Emmanuel Gagnon, deux jeunes prêtres ordonnés en juin dernier.

Dimanche dernier, S.E. Mgr Louis Lévesque avait célébré une messe pontificale à St-Léon-le-Grand, paroisse voisine d'Amqui et où il a passé une partie de son enfance. De nombreux membres du clergé étaient présents dont M. le chan. Louis Martin, supérieur du Séminaire, M. l'abbé Ls-Philippe St-Laurent, directeur du Grand-Séminaire, le R.P. Zénon Lévesque, Rédemptoriste, frère de Son Excellence, et le R.P. Daniel Barnabé, maître des novices à la

Maison Spiritaine du Lac-au-Saumon, qui a prononcé le sermon.

À l'issue de la messe, le maire de St-Léon-le-Grand, M. Moïse Lavoie, a présenté les hommages des paroissiens à Mgr Lévesque et une bourse substantielle lui a été offerte.

À midi, un banquet donné en l'honneur de Son Excellence a réuni à l'École Normale d'Amqui les membres du clergé, la famille du nouvel évêque de Hearst, soit M. et Mme Philippe Lévesque, d'Amqui, et leurs autres enfants, et les citoyens de St-Léon-le-Grand. M. Victorien Jacques agissait comme maître de cérémonie. Ont adressé la parole, outre Son Exc. Mgr Louis Lévesque, M. le chan. Louis Martin et M. l'abbé François Lavoie, curé de St-Léon-le-Grand.

Le R.P. Zénon Lévesque a lui-même quitté sa famille à Amqui, dimanche soir, pour retourner à Ste-Anne de Beauport où il exerce les fonctions de vicaire. Le religieux avait été l'objet d'une fête organisée par ses confrères de classe, à l'hôtel Richard, à St-Léon-le-Grand, vendredi dernier. Une bourse généreusement garnie lui avait été présentée.

Trouvé mort dans son lit, sur l'Océan Limitée

Le directeur des fanfares militaires de l'Armée canadienne, le major Archibald Streeter, a été trouvé mort dans son lit sur l'Océan Limitée, samedi dernier. Il s'en retournait à Ottawa après une tournée d'inspection dans l'est du pays. Il avait visité Rivière-du-Loup la veille et semblait en parfaite santé.

Lorsque le train entra en gare à Montréal, le conducteur alla l'éveiller pour constater qu'il était sans vie. La mort avait fait son oeuvre depuis quelques heures déjà.

La dernière personne avec qui il aurait causé avant de se mettre au lit serait M. H.-A. Pelletier, propriétaire de l'hôtel Bellevue, de Causapscal. M. Streeter causait avec lui depuis environ une demi-heure quand il manifesta le désir d'aller se coucher, se plaignant de troubles digestifs. M. Pelletier fut fort surpris en arrivant à Montréal d'apprendre que son com-

pagnon de la veille l'avait quitté pour l'autre monde.

Le major Streeter appartenait anciennement à l'Armée britannique. Il entra dans l'Armée canadienne après la deuxième guerre mondiale et organisa les fanfares militaires du pays. Il était lui-même un compositeur et un chef d'orchestre de talent. Il était bien connu à Rimouski pour y avoir fait quelques visites.

Nouveau médecin à Ste-Angèle de Mérici

La population de Ste-Angèle et des environs bénéficie depuis quelque temps des services d'un jeune médecin qui s'est installé dans ce village et y a ouvert un bureau permanent.

En effet, le docteur Paul Banville, un gradué de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, promotion 1952, a établi feu et lieu à Ste-Angèle et il est maintenant à la disposition des malades non seulement de Ste-Angèle mais également des villages et colonies environnants tels que St-Gabriel, Ste-Jeanne d'Arc, La Rédemption, St-Marcellin, St-Charles Garnier, St-François-Xavier des Hauteurs, enfin, il est à la disposition de tous les malades de la région.

La population de Ste-Angèle déplorait depuis longtemps ce fait de ne pas avoir de médecin résidant dans la localité et nul doute que le docteur Banville sera appelé à rendre d'immenses services car sa présence répond à un besoin. Le Dr Banville est un fils de la région puisque son père, M. Napoléon Banville, est un industriel bien connu de Ste-Octave de Méris. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Rimouski et ses études de médecine à l'Université Laval.

Deux morts ...

(Suite de la 1ère page)

Le Canadien National avait délégué son représentant, Me Gustave Garneau, C.R., avocat, de Québec. Cinq employés qui avaient charge du train No 31, soit le local montant, au moment de l'accident, ont donné leur version de la tragédie. Ce sont MM. J.-Roger Fournier, chauffeur de locomotive, J.-G. St-Jean, ingénieur, tous deux de Rivière-du-Loup, Yvon Leclerc, conducteur, de Campbellton, Gaston Guérette, chauffeur, et Léopold Therriault, serre-frein, tous deux de Rivière-du-Loup. Il semblerait que le camion occupé par les victimes s'est trouvé en panne comme il traversait la voie ferrée. MM. Soucy et Couillard ont trouvé la mort en sautant de la cabine du véhicule à l'approche du train. Le premier fut trouvé étendu près du camion, dans le ravin, et M. Couillard gisait sur la voie ferrée, affreusement mutilé. M. St-Pierre, qui se trouvait au volant, a subi le choc à l'intérieur de la cabine et il a été lui-même grièvement blessé.

Les employés ont encore révélé que le local filait à environ 45 milles à l'heure, au moment de l'accident, alors que la vitesse permise était de 60 milles. L'ingénieur avait fait siffler la sirène de la locomotive à 1500 pieds de là, au passage public du chemin conduisant à l'émetteur du Poste CJBR.

C'est le chauffeur, M. J.-Roger Fournier, qui a averti du danger, et les freins d'urgence ont été immédiatement appliqués. Les employés se sont ensuite occupés d'obtenir du secours pour les victimes.

Assistaient également à l'enquête, l'agent Tobin, de la Sûreté provinciale, les membres du Jury, MM. Ulfranc St-Laurent, Jacques Gendron, Robert Morin, J.-E. D'Amours, Rémy Larose et J.-Bte Landry.

On a aussi entendu le témoignage de MM. Robert Doucet, menuisier, et de M. Roland St-Pierre, journaliste, qui, se trouvant tous deux en camion, on croisa quelques instants avant la tragédie le véhicule occupé par les victimes. Ils n'ont eu aucunement connaissance de l'accident dont ils furent mis au courant en revenant sur

les lieux une demi-heure plus tard pour charger un autre voyage de gravier.

L'enquête a ensuite été ajournée jusqu'à ce qu'il soit possible d'entendre le témoignage de M. Léopold St-Pierre, quand son état de santé le lui permettra.

Annonces classées

TARIF: Vingt-cinq cents par insertion pour un maximum de 25 mots. Pour plus de 25 mots, .02 le mot. Adressez vos envois à La Voix de Matane, case postale 998, Matane, ou téléphonez à 260 ou 278, Matane.

CHAMBRES A LOUER. S'adresser au numéro 40 de la rue Bergeron, tél: 716, Matane.

VENDEURS ET DISTRIBUTEURS DEMANDES, pour couvrir Matane et les environs. Produits tout fait nouveaux et chances de se faire \$100 et plus par semaine pour homme travaillant. Pour plus amples détails communiquez avec J. A. M., 101 est, rue Sherbrooke, chambre 10, Montréal, Qué.

MAISON A VENDRE, 40 x 37, située à Matane-sur-mer. 2 étages avec 2 logements. S'adresser à André Poirier, tél: 725.

AVIS

A ceux qui veulent une bonne agence pour Matane et les environs, voici l'occasion. Marchandises faciles à vendre. Gros profits. Petit capital requis pour la marchandise. Pour informations, écrire: PALCOSEEL MANUFACTURING COMPANY LIMITED, CORNWALL-1, Ontario.

A VENDRE: maison de 2 étages, grandeur 26 x 28, terrain 50 x 90, finie en bas et en haut, pour deux logements, 10 appartements. S'adresser à M. Ovide St-Pierre, 20 rue Dionne, St-Rédempteur.

A VENDRE: scies mécaniques de marque "Hornet T. J." pour bûcherons voulant se faire un gros salaire en peu de temps. Pour informations, s'adresser à M. Fernand Desrosiers, tél: 236-w-13, Petite-Matane, ou au Garage Jos. Otis, rue St-Jérôme, tél: 51, Matane.

A VENDRE: un camion frigorifique pour crème glacée ou pour commerçant de viande ou de poisson, un frigidaire à crème glacée Universal Cooler, 4 compartiments, 1 panel 1/2 tonne Mercury. Ces camions sont en très bonne condition. Deux terrains de 50 x 112, situés Côte Georges Côté. Le tout à très bas prix. S'adresser à Adéodat Bernier, Hôtel Bernier, tél. 182, Matane.

A VENDRE — sept propriétés dans différents endroits tels que: Matane, Matane-sur-Mer, Méris Beach et autres. Aussi plusieurs chalets d'été à louer à bonnes conditions. Pour informations, s'adresser à C. P. 373, tél: 859, Matane.

AGENTS DEMANDES — Avec \$18 vous pouvez vous établir un commerce rémunérateur ou augmenter vos revenus actuels. Vendez 225 produits connus, garantis, comprenant produits de toilette, médecines, culinaires, domestiques et de ferme, thé, café, etc. Bons territoires vacants. Informations: JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.

Pour vos réparations de bâtisses à contrat ou à salaire: menuiserie, réparation de fondations ainsi que peinture, adressez-vous à Léonard Fortin, tél: 725, Matane-sur-Mer.

FABRIQUANT DE MIROIRS, vitres de tous genres, réargenture, encadrements à votre choix, etc. Adressez-vous à La Vitrerie Bélanger, 349-A St-Germain, Rimouski.

CHEZ ALBERT

A CAP-CHAT-EST

Poulet rôti, steaks, sandwiches assortis, hamburgers, hot dogs.

Réceptions — Mariages

Chambres à louer

A. Dauphin, prop.

Théâtre Ciné-West — Matane

Dimanche et lundi, 31-1 sept.

Ion Hunter et Margaret Lockwood
"LA PERLE NOIRE"
Version de: Bedelia

Mardi et mercredi, 2-3 septembre
Donald Reagan et Rhonda Fleming
"THE LAST CUTPOST"
Film d'aventure en couleurs

Jeudi, vendredi, samedi, 4-5-6 septembre
John Lund, Jean Arthur, Marlene Dietrich
"LA SCANDALEUSE DE BERLIN"
Version de: A. Foreign Affair.